

LICENCE 1
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ANNEE UNIVERSITAIRE
2019-2020

SOMMAIRE

I. Présentation de la licence	4
A. Le département Sciences de l'éducation	4
B. Les enseignants-chercheurs et leurs thématiques de recherche	5
C. Objectifs de la Licence	9
D. Schéma général des études universitaires (LMD)	9
E. Poursuite d'études et débouchés professionnels	10
II. Organisation du Cours	11
A. Structure de la Licence	11
B. Répartition par année	13
C. Stage de « découverte » et stage « d'observation »	16
D. Projet tutoré en L2	16
E. EC Libres	16
F. Journée « Avenirs »	17
G. Appui orthographique : « Projet Voltaire »	17
III. Formalités administratives et pédagogiques	18
A. Conditions d'accès	18
B. Inscriptions pédagogiques web	18
C. Formats de cours proposés	19
D. Modalités de contrôle des connaissances	19
E. Règles de validation du contrôle des connaissances	20
F. Modalités de passage en L2 et en L3	20
G. Délivrance des diplômes	21
H. Durée des études	22
I. Avertissement sur le plagiat	23
J. Inscription aux enseignements transversaux	25
IV. Informations pratiques.....	28
A. Moodle	28
B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)	29
C. Le SCUIO IP	29

D.	Salle informatique en libre-service	30
E.	Service social étudiant du CROUS	30
F.	Relations internationales	31
G.	Services d'Action culturelle et artistique (ACA)	31
V.	Mémo étudiant.....	32
A.	A lire	32
B.	A faire	32
C.	Pour contacter les enseignants	32
VI.	Présentation détaillée des enseignements (EC)	33
A.	Présentation par semestre	33
B.	UE de majeure Sciences de l'éducation	34
C.	UE Découverte ou approfondissement disciplinaire	46
D.	EC Transversaux	65
E.	Récapitulatif Licence 1	69

I. Présentation de la licence

A. Le département Sciences de l'éducation

Responsable de la Licence

Mej HILBOLD
mej.hilbold02@univ-paris8.fr

Responsable Licence 1

Mej HILBOLD
mej.hilbold02@univ-paris8.fr

Responsables de la Licence 2

Florence ELOY
florence.elay@univ-paris8.fr
Cintia INDARRAMENDI
cindarramendi@gmail.com

Responsables de la Licence 3

Nicole BLONDEAU
nicole.blondeau@wanadoo.fr
Delphine LEROY
delphine.leroy05@univ-paris8.fr

Coordination des secrétariats du département des Sciences de l'éducation

Mérick BORES
01.49.40.66.54
respSDE@univ-paris8.fr

Secrétariat de la Licence

Maggy WILFRID
01.49.40.66.84
lsde@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	Pas d'accueil	14h00 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h00
Mercredi	Pas d'accueil	14h00 - 16h00
Jeudi	Pas d'accueil	14h00 - 16h00
Vendredi	9h00 - 12h30	Pas d'accueil

Directeur de l'UFR Sciences de l'éducation

Jean-Christophe COFFIN
01.49.40.66.51
Jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr

Responsable administrative et financière de l'UFR Sciences de l'éducation

Pauline LEROUGE
01.49.40.66.50
pauline.lerouge@univ-paris8.fr

Sites internet

Université Paris 8 : <http://www.univ-paris8.fr>

UFR SEPF : www.ufr-sepf.univ-paris8.fr

B. Les enseignants-chercheurs et leurs thématiques de recherche

Les enseignants tiennent une permanence sur RDV pour accueillir et orienter les étudiants. Prendre contact par mail.

Enseignant	Statut	Thèmes de recherche
BELHACHEMI Faouzia faouzia.belhachemi@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, identités, savoirs, savoir-faire.
BLANCHARD Véronique blanchvero@free.fr	Formatrice à l'ENPJJ	Histoire de la justice des enfants, en particulier histoire de la déviance et délinquance des jeunes filles.
BLONDEAU Nicole nicole.blondeau@wanadoo.fr	Maître de conférences	Dispositifs de recherche-action/pédagogie de projet/pédagogies alternatives Scolarisation des élèves allophones. Migrations, intermulticulturalité, reconfigurations identitaires. Littératures francophones et apprentissage du FLE/FLS. Biographisations langagières.
BONNERY Stéphane stephane.bonnery@univ-paris8.fr	Professeur	Sociologie des inégalités scolaires. Dispositifs pédagogiques, influences sociales et activité des élèves (de l'école à l'université). Enfance (ou jeunesses) et culture dans la famille, la scolarité, le groupe de pairs (littérature de jeunesse, musique, etc.).
BOURDAIS Cécile Cecile.bourdais@univ-paris8.fr	Maître de conférences en psychologie	Maître de Conférences en Psychologie, UFR Psychologie. Laboratoire CHArt "Cognitions Humaine et Artificielle"
BOUSSION Samuel samuel.boussion@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'éducation spécialisée (institutions, acteurs, pratiques professionnelles).
CAILLE Christine chrstncaille@aol.com	Doctorante	Axes de recherches portant sur les dispositifs des pédagogies nouvelles, les écritures impliquées, la correspondance pédagogique en formation.
CHAAR Nada nada.chaar@outlook.fr	PRAG	Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.
CHEKKAR Youcef chekaryoucef@yahoo.fr	Doctorant	Pratiques et usages du cinéma dans le contexte algérien ; Histoire, mémoire et récits dans le contexte algérien ; Cultures alternatives, productions visuelles dans le contexte algérien ; Education tout au long de la vie ; Épistémologie du sud, pédagogies décoloniales
CHICHARRO SAITO Gladys gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie, politique de l'enfant unique en Chine et nouvelles structures familiales Parentalité. Liens et tensions éducation familiale / scolaire. Cultures enfantines et de jeunesse, notamment : les pratiques d'écriture liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (blogs, messageries instantanées, etc.).
COFFIN Jean-Christophe Jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Historien, maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8

COLOMBE Rachel rachel.colombe@gmail.com	Doctorante en sciences de l'éducation et études de genre	Thèmes de recherche : Genre, adolescence, psychiatrie infanto-juvénile, politiques de santé mentale, construction des normes sexuelles.
DE LAJONQUIERE Léandro leandro.de-lajonquiere@univ-Paris8.fr	Professeur	Lecture psychanalytique de l'éducation (familiale et scolaire) et de la formation.
DELARUE Catherine catherine.delarue-breton@univ-rouen.fr	Professeure	Description formelle du dialogue scolaire, appropriation des discours attendus, à l'oral et à l'écrit, en contexte scolaire et universitaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités.
DEULCEUX Sandrine sandrinedeulceux57@hotmail.com	Docteure en SDE	La thématique de recherche porte sur les notions d'émancipation et d'épanouissement, à partir de récits de vie d'étudiants en reprise d'études.
DUCHEMIN Valentin valentinduchemin3@gmail.com	Doctorant	Du laboratoire Centre interdisciplinaire de recherche « culture, éducation, formation, travail » (CIRCEFT)
ELOY Florence florence.elay@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Culture scolaire, cultures juvéniles, pratiques enseignantes, inégalités face à l'école et la culture, éducation artistique et culturelle.
GABARRON GARCIA Florent florent.gabarron-garcia@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Psychanalyste et psychologue
GARDET Mathias mathias.gardet@univ-paris8.fr	Professeur	Protection de l'enfance et de l'adolescence, éducation spéciale ou spécialisée.
GAVARINI Laurence lgavarini@univ-paris8.fr	Professeure	Psychanalyse, sociologie de l'enfance et de la famille. Approches cliniques du Sujet et des institutions, du genre et de la construction de l'identité sexuée, analyse des pratiques.
GEFFARD Patrick patrick.geffard@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Approches institutionnelles dans les situations d'enseignement ou de formation ; dispositifs d'élaboration de la pratique professionnelle ; dimension groupale et démarche clinique d'orientation psychanalytique.
GUENIF Nacira ngs39@hotmail.fr	Professeure	Anthropologie visuelle, questions de migration et de minorité, relations familiales et intergénérationnelles, constructions identitaires, processus d'individuation, trans/nationalité, rapports sociaux inégalitaires, ethnicité, race et genre, approche du pouvoir croisant épistémologies situées et études postcoloniales appliquée aux domaines européen, nord/africain et aux Suds.
HILBOLD Mej mej.hilbold02@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Les relations de pouvoir au sein des équipes éducatives ; les mécanismes identitaires à l'œuvre chez les professionnels de la petite enfance ; méthodologie clinique d'orientation psychanalytique.
HUNYADI Marie-Elise marie-elise.hunyadi@hotmail.com	ATER	Ses recherches portent sur l'histoire de l'éducation des filles et des femmes, des mouvements internationaux féministes, de l'orientation professionnelle, du logement étudiant, et des migrations internationales étudiantes.

INDARRAMENDI Cintia cindarramendi@gmail.com	Maitre de conférences	Sociologie de l'éducation ; politiques de lutte contre les inégalités éducatives et scolaires ; processus d'appropriation et de traduction des politiques éducatives à différents niveaux des systèmes éducatifs ; comparaison internationale ; Amérique Latine.
KAKPO Séverine severinekakpo@gmail.com	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, accompagnement scolaire, pratiques didactiques familiales, milieux populaires.
KOLEBKA Hélène helene.kolebka@gmail.com	Doctorante	Professeur des écoles et doctorante en Sciences de l'éducation dans l'axe clinique.
LAFFITTE Pierre Johan pjlaffitte@almageste.net	Maître de conférences	Maître de conférences HDR en sciences du langage. Codirecteur du laboratoire Experice. Sémioticien, travaille autour des questions de sens (sciences humaines, psychanalyse, philosophie), en coopération avec les praticiens de différents champs (éducatif, psychiatrique, médical, social, artistique, juridique).
LE GRAND Jean-Louis lg@univ-paris8.fr	Professeur	Formation des adultes, éducation populaire, université populaire, écoformations, recherche-actions de praticiens-chercheurs, approches internationales de l'éducation tout au long de la vie, philosophies de la critique en éducation, parcours étudiants, autoformations et autodidaxies, histoires de vie.
LE ROY Caroline caroline.le-roy@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Clinique d'orientation psychanalytique et socio-clinique en Sciences de l'éducation Réseau et partenariat ; clinique du cadre pédagogique ; rapport au savoir et à l'expérience des jeunes et adultes : processus psychiques originaires, relation éducative et transmission.
LEMETRE Claire claire.lemetre@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, choix scolaires, diplômes, enseignement supérieur, éducation artistique et culturelle, théâtre.
LEROY Delphine delphine.leroy05@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, apprentissages hybrides, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche, éducation tout au long de la vie.
LESOURD Francis lesourd1@orange.fr	Maître de conférences	Recherche sur l'approche plurielle des temporalités éducatives, des tournants de vie, de l'éducation pour la santé.
LOTTE Anais anais.lotte@gmail.com		Psychologue, chargée d'enseignements Université Paris 8
MACEDO Monica monica.goncalves-macedo@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Maîtrise de l'information et technologies numériques, e-learning, communication scientifique publique, ergonomie des documents numériques.
MOREAU Didier didier.moreauparis8@gmail.com	Professeur	Philosophie de l'éducation, éthique de l'éducation, éducation tout au long de la vie, histoire des idées pédagogiques.
MORISSE Martine martine.morisse@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Recherche sur l'écriture, les pratiques ordinaires d'écriture, les liens entre écriture et réflexivité, écriture et professionnalisation, dans les milieux professionnels, l'éducation populaire, la formation

		des adultes, la VAE (validation des acquis de l'expérience).
NICOLAS LE STRAT Pascal pascal.nicolas-lestrat@orange.fr	Professeur	Laboratoire expérice, Action collective et travail du commun (expérimentation, Co création, microlitiques). Intervention sociale et action artistique
NGO MBOUS Léocadie mbousleo@outlook.fr	Doctorante	Les recherches portent sur les problématiques d'éducation à la santé pour des publics jeunes et sensibles. Thématiques travaillées: Préventions santé, résistance à l'éducation à la santé, promotion de la santé et pédagogies critiques en matière de santé.
PAGNIER Thierry thierry.pagnier@u-pec.fr	Maître de conférences	Normes et variation linguistiques et langagières (oral, écrit) ; description formelle du dialogue scolaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités
PIRONE Ilaria ilaria.pirone@univ-paris8.fr	Maître de conférences	La place de l'enfant et de l'adolescent dans les pratiques éducatives ; le passage adolescent dans notre contemporanéité ; le décrochage scolaire ; perspectives psychanalytiques en éducation.
POTOLIA-OMRANE Anthippi anthippi.potolia@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Technologies et l'Information et de la Communication (TIC) et éducation, dispositifs d'apprentissage hybrides, autoformations, auto apprentissages, apprentissages en autonomie, discours médiatiques, vulgarisation scientifique, éducation et communication interculturelles, apprentissages et réflexivité, biographies langagières.
RABINE Amélie amelie.rabine@gmail.com	Doctorante	Histoire de la déviance féminine après 1945, écritures ordinaires et discours autobiographique, femmes, genre, enfermement.
RIVIERE Antoine antoine.riviere05@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'assistance à l'enfance et de l'abandon d'enfants ; histoire des femmes, de la famille et du genre ; histoire de l'État, des politiques sociales et familiales.
SANCHEZ CARO Carmen carmenalafac@gmail.com	Doctorante	Doctorante en Sciences de l'éducation. Ses recherches privilégient une approche pragmatique sur l'éducation et le soin des jeunes enfants, les discours internationaux et les politiques publiques de l'enfance.
SCHAEPELYNCK Valentin valentin.skaplink@gmail.com	Maitre de conférences	L'analyse institutionnelle, l'enquête et l'intervention institutionnelle, la notion d'enquête en sciences sociales, les critiques de l'institution psychiatrique et de l'institution scolaire, la psychothérapie institutionnelle, la pédagogie institutionnelle, les concepts d'institution et de dispositif, l'histoire des formes de la recherche-action et de la sociologie d'intervention.
SCHOM Anne-Clémence ac.schom@gmail.com	Docteure en psychologie	Les recherches proposent d'étudier et d'explorer ce qui persiste, survit de l'institution au quotidien dans les établissements et dispositifs de soin et de travail social.
VINEL Elise elise.vinel@univ-paris8.fr	Maître de conférences	apprentissages des élèves ; enseignement ; pratiques langagières ; littérature ; interactions ; école maternelle.

C. Objectifs de la Licence

La formation en licence de Sciences de l'éducation se veut généraliste, dans l'optique d'un cursus de 1er cycle, afin de permettre aux étudiants de comprendre les phénomènes, les processus, les acteurs et institutions en jeu dans le champ de l'éducation. Elle constitue une entrée en matière en Sciences humaines et sociales, auxquelles sont rattachées les Sciences de l'éducation. Les étudiants sont amenés à connaître progressivement différentes approches en Sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation, pensées comme des initiations et des repérages à la fois aux méthodes et champs mobilisés par les disciplines (anthropologie, histoire, philosophie, psychanalyse, psychologie, sociologie, etc.), comme au champ propre aux Sciences de l'éducation.

La licence de Sciences de l'éducation développe une assise de connaissances puisées dans différentes approches méthodologiques et vise à former l'ouverture d'esprit, le regard critique en même temps que les capacités d'abstraction. Elle initie à l'argumentation, à la synthèse, à la lecture d'écrits théoriques et de sources écrites, voire à d'autres supports (audio-visuels par exemple), ainsi qu'à la restitution, sous forme de travaux écrits ou d'exposés oraux. La formation, en trois années, construit des compétences transversales d'analyse, de compréhension et de réalisation de projet. Elle permet aussi l'acquisition de connaissances en matière de technologies de l'information et de communication et de langue étrangère.

Plus profondément enfin, la licence de Sciences de l'éducation a pour but de mieux accompagner les étudiants dans leur rapport au savoir et, de ce fait, de faciliter leur réussite.

D. Schéma général des études universitaires (LMD)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

L: Licence (BAC + 3)

M: Master (BAC + 5)

D: Doctorat (BAC + 8)

La licence regroupe les trois premières années d'études universitaires : Licence 1 (L1), Licence 2 (L2) et Licence 3 (L3). Chaque année universitaire est composée de deux semestres : le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6. La licence comprend ainsi six semestres.

Chaque semestre est crédité de 30 crédits européens capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus : avec une note de 10 et plus). Ces crédits européens sont appelés ECTS, sigle de *European Credits Transfer System*. La licence de Sciences de l'éducation totalise ainsi 180 ECTS. Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente.

Un Élément Constitutif (EC) est un cours semestriel de 39 heures. Une Unité d'Enseignement (UE) regroupe plusieurs EC dont les notes se compensent.

E. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études pourront candidater dans le master proposé par notre département ou bien dans les nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales, suivant les conditions d'entrée dans le diplôme.

Ils pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et de l'animation. La licence Sciences de l'éducation est notamment une bonne préparation aux métiers de l'enseignement, particulièrement pour les candidats au professorat des écoles (1^{er} degré), pour ceux qui se destinent au métier de conseiller principal d'éducation (CPE), pour ceux qui souhaitent se préparer au CAPES (second degré). Dans ce dernier cas, la licence de Sciences de l'éducation peut être pensée comme un complément de formation.

Les étudiants qui le souhaitent pourront également se présenter à des concours dans les métiers du social (assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Plus largement, la formation prépare aux métiers qui se situent au croisement des champs de l'éducation, de la formation et du social, de la santé (comme les métiers du soin, de l'accompagnement, de l'aide à la personne, de la petite enfance), de la médiation, de l'animation, de l'éducation populaire, de la formation linguistique auprès de publics migrants adultes.

II. Organisation du Cours

A. Structure de la Licence

La licence de Sciences de l'éducation est organisée autour de trois composantes :

- Majeure de Sciences de l'éducation,
- Mineure,
- Des EC transversaux.

Chaque semestre est constitué d'une UE de « majeure » en Sciences de l'éducation, d'une UE de « mineure » d'EC transversaux.

- **Les UE de « majeure »**

Dans les UE de majeure, les étudiants suivent et valident des enseignements portant sur la méthodologie du travail universitaire, ainsi que sur les savoirs fondamentaux de la discipline, s'appuyant sur les approches proposées par l'histoire des éducations, la sociologie de l'éducation au premier semestre, la philosophie de l'éducation, l'anthropologie de l'éducation, et les approches psychologique et psychanalytique de l'éducation, au second.

- **Les UE de « découverte » (L1) et de « mineure » (à partir de la L2)**

Dans les UE de mineure, les étudiants choisissent un ou des parcours spécifiques appelés « champs de pratiques » qui ont un objectif de préprofessionnalisation. Ces UE de mineure sont proposées à partir de la L2. En L1, les étudiants découvrent les différents champs de pratiques *via* les EC de « découverte » qu'ils auront choisis.

- **3 champs de pratiques en L2**

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

- **4 champs de pratiques en L3**

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

CP4 Formation linguistique et culturelle des migrants

Pour valider la mineure, il faut obtenir 24 ECTS :

- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)
- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

Les étudiants ont également la possibilité de choisir une mineure « externe » dans un autre département de l'Université Paris 8, notamment parmi les quatre départements suivants :

- Science du Langage
- Histoire

- Psychologie
- Sociologie/Anthropologie

En L1, les étudiants peuvent choisir, s'ils le souhaitent des EC de « découverte » qui sont proposés par ces mêmes départements.

Dans tous les cas, les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (voir les procédures d'inscription dans les enseignements transversaux (p. 25))

- **Les UE d'EC transversaux**

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à leur professionnalisation (cf. p.25)

B. Répartition par année

LICENCE 1

SEMESTRE 1

UE 1 - Introduction aux Sciences de l'éducation (1) 3 EC obligatoires / 20 ECTS

- Introduction à l'histoire des éducations : Histoire des éducations dans et hors l'école (7 ECTS)
- Introduction à la sociologie de l'éducation : la socialisation (7 ECTS)
- Devenir étudiant à l'Université (6 ECTS)

UE 2 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (1) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- Enseigner le langage à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Les rapports entre école et familles : une approche par l'étude de parcours scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Histoire et Clinique de la relation éducative et d'accompagnement dans le champ du travail social : regards croisés (Approche pluridisciplinaire d'une question éducative) **CP2** (3 ECTS)
- L'acte éducatif et pédagogique avec les adolescents **CP2** (3 ECTS)
- Apprendre à se former par l'expérience **CP3** (3 ECTS)
- Sémiologie de l'image et du son **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 3 - Entrée dans la vie universitaire (1) 1 EC obligatoire de 4 ECTS

- Préparation à l'EC « Compétences numériques » (inscription auprès du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)

SEMESTRE 2

UE 4 - Introduction aux Sciences de l'éducation (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : penser les âges de la vie (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent (9 ECTS)

UE 5 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (2) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- L'école maternelle : enjeux et finalités **CP1** (3 ECTS)
- Filles et garçons à l'école: prendre en compte le genre dans les pratiques enseignantes **CP1** (3 ECTS)
- Les « difficultés » des élèves : étude de situations d'enseignement et d'apprentissage **CP1** (3 ECTS)
- Pratiques de l'éducation nouvelle. **CP2** (3 ECTS)
- Accompagner l'enfant vers les savoirs: pédagogies et psychanalyse **CP2** (3 ECTS)
- Réflexions sur l'éducation inclusive – entre la politique et la psychanalyse **CP2** (3 ECTS)
- Médiations culturelles et ludiques **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 6 - Entrée dans la vie universitaire (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC libre (3 ECTS)

SEMESTRE 3

UE 7 - Approches disciplinaires (1) 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- La sociologie de l'éducation et ses enquêtes : questionner les idées reçues (7ECTS)
- Histoire des éducations : enfance et adolescences « irrégulières » XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire en Sciences de l'éducation (4 ECTS)

UE 8 - Découverte des Champs de pratiques (1) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Enseigner l'éducation civiques et l'histoire à l'école : enjeux et finalités (2) **CP1** (3ECTS)
- Les apprentissages de l'école maternelle **CP1** (3ECTS)
- Langage et inégalités d'apprentissage à l'école **CP1** (3ECTS)
- Les instituteurs et l'éducation spécialisée : pour quelle inclusion? **CP2** (3ECTS)
- L'enfant, le savoir et la connaissance **CP2** (3ECTS)
- Enfants, adolescents et pratique(s) de santé **CP3** (3 ECTS)

UE 9 - Projet personnel et professionnel (1) 2 EC obligatoires /6 ECTS

- Stage de découverte et note de stage (3 ECTS)
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 10 - Approches disciplinaires (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : questions éthiques, familles, genres, cultures (9ECTS)
- Psychologie/Psychanalyse et éducation - Le sujet dans l'acte éducatif (9ECTS)

UE 11 - Découverte des Champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Ecole et pratiques culturelles **CP1** (3ECTS)
- Sociologie des professeurs des écoles **CP1** (3ECTS)
- Ecole et éducation. A l'école de la République. Disciplines scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Le nouvel âge scolaire : dispositifs scolaires et métier d'enseignant **CP1** (3ECTS)
- Histoire de l'action sociale et associative d'aide aux étudiant.e.s (XIXe-XXe siècle) **CP2** (3ECTS)
- Histoire de l'éducation des enfants placés, de l'assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance **CP2** (3ECTS)
- Education populaire et politique **CP3** (3ECTS)

UE 12 -Projet personnel et professionnel (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Projet tutoré et dossier tutoré (3 ECTS)
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

LICENCE 3

SEMESTRE 5

UE 13 - Approfondissements Disciplinaires 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- Histoire des éducations : histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7 ECTS)
- Sociologie de l'école (7 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire (cours mutualisées et assurés par le département Com-Fle) (4 ECTS)

UE 14 - Repérages dans les champs de pratiques (1) 2 EC de à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents – 6 ECTS

- Scolarisation des élèves allophones en France : penser les conditions de réussite **CP1** (3 ECTS)
- Approche sociologique des rapports entre école et familles **CP1** (3 ECTS)
- Approches institutionnelles. Institutions, groupes et collectifs. Quels dispositifs pour favoriser l'émergence de la singularité en situation groupale **CP2** (3 ECTS)
- Histoire de l'éducation des filles **CP2** (3 ECTS)
- Texte, lecture et éducation numérique **CP3** (3 ECTS)
- Analyse de discours et situations de travail **CP4** (3 ECTS)
- Entrée dans l'écrit à l'âge adulte **CP4** (3 ECTS)

UE 15 - Projet Personnel et Professionnel 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC de préparation au stage ; **au choix au semestre 5 ou au semestre 6** (3 ECTS)

SEMESTRE 6

UE 16 - Approfondissements Disciplinaires 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation : institutions et formes d'apprentissage (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective (9 ECTS)

UE 17 - Repérage dans les champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents / 6 ECTS

- Pratiques culturelles et réussite **CP1** (3 ECTS)
- Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Politiques éducatives et inégalités **CP1** (3 ECTS)
- Enfance difficile : entre soin et éducation **CP2** (3 ECTS)
- Pourquoi et pour qui le travail social ? **CP2** (3 ECTS)
- Age & genre : articulation des rapports sociaux dans la production de la catégorie adolescente **CP2** (3 ECTS)
- Les pédagogies de l'émancipation **CP3** (3 ECTS)
- Illettrisme en question **CP3** (3 ECTS)
- Cultures éducatives et littératie **CP4** (3 ECTS)
- Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France **CP4** (3 ECTS)

UE 18 - Projet Personnel et Professionnel 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- EC libre (3 ECTS)
- EC de stage et rapport de stage (3 ECTS)

C. Stage de « découverte » et stage « d'observation »

En Licence 2 et en Licence 3, les étudiants doivent, en plus de l'assistance aux cours, effectuer un stage :

- en L2, un stage de découverte qui fera l'objet d'une note de stage
- en L3, un stage d'observation qui fera l'objet d'un rapport de stage

L'objectif de ces stages est d'amener les étudiants à observer ce qui se joue sur le lieu du stage. Il s'agit d'interroger, en s'appuyant sur les outils de la recherche, les démarches mises en place par les intervenants (enseignants, travailleurs dans les domaines socio-éducatifs et la santé), auprès des populations avec lesquelles ils travaillent. Il est souhaitable que le lieu de stage de L3 soit différent de celui de L2, de façon à expérimenter différents milieux, afin de comprendre les transversalités entre terrains du social et de l'enseignement par exemple, mais aussi de permettre aux étudiants de parfaire leurs choix d'orientation.

Le stage de découverte, réalisé en L2, constitue une première immersion dans un champ professionnel ayant trait à l'éducation. D'une durée de 20 heures minimum, il donne lieu à un suivi individuel et collectif dans le cadre de l'UE 8. L'évaluation est basée sur la réalisation d'une note de stage.

En L3, le stage d'observation, d'une durée de 30 heures minimum, doit permettre aux étudiants de saisir les réalités éducatives de terrain, de théoriser les situations d'interventions et de pratiques, de s'initier à la recherche. Le stage se déroule dans une institution en lien avec le champ de pratiques dans lequel s'inscrivent les étudiants (école, centre de loisirs, foyer socio-éducatif, association, etc.). Un rapport de stage d'une dizaine de pages fera l'objet de l'évaluation. Le tuteur est un enseignant de l'un des EC suivis par l'étudiant du premier ou deuxième semestre dans le champ de pratiques choisi.

D. Projet tutoré en L2

Le projet tutoré permet aux étudiants de mieux cerner les métiers et les formations professionnelles qu'ils ont déjà identifiées au cours de leur cursus mais également de découvrir d'autres orientations possibles, qui peuvent par la suite constituer des possibilités de réorientation. Il est attendu des étudiants qu'ils mènent un projet personnalisé à partir de conférences et d'événements auxquels ils auront assisté au cours de l'année. Le projet tutoré, d'au moins dix pages, qui est encadré par un tuteur, donne lieu à une évaluation notée sur 20.

E. EC Libres

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.

Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement : sport, accompagnement du handicap, méthodologie, EC de langue française pour les étudiants non-francophones, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent (cf. p. 25 au sujet des enseignements transversaux).

F. Journée « Avenirs »

Résolument tournée vers la variété de ce qui fait le champ de l'éducation, cette journée banalisée du vendredi 13 décembre 2019 se donne pour objectif de changer et élargir l'image des professions parfois méconnues qui prennent appui sur notre formation. Bien qu'il s'agisse de métiers d'avenir en constante réinvention, ils offrent de grandes possibilités d'emplois à visée d'émancipation sociale (éducation populaire, éducation à la citoyenneté mondiale, centres sociaux etc.) mais aussi tournés vers une amélioration de la qualité de vie des citoyens (métiers du soin, de l'accompagnement, etc.).

La Journée Avenirs permettra aux étudiants de la licence Sciences de l'éducation de découvrir des métiers, se projeter, interroger et poursuivre l'élaboration de leurs projets de parcours. Elle leur permettra également de découvrir les différents parcours de Master proposés par le département des Sciences de l'éducation, dans lesquels ils pourront poursuivre leur formation.

La journée s'articulera autour de différentes tables rondes synthétiques de 50 mn maximum auxquelles participeront des professionnels de différents champs des métiers de l'éducation et de la formation, animées par des étudiants en Master 2 et ponctuées par les échanges avec le public. Ces échanges s'organiseront à partir des quatre champs de pratiques identifiés de notre formation :

CP1 : Ecole et enseignement

CP2 : Education, action sociale et soin

CPE : Intervention sociale, formation et éducation numérique

CP4 : Formation linguistique et culturelle des migrants

Et de deux champs plus transversaux

- Education populaire et solidarités internationales
- Petite enfance

Elles mettront notamment en relief les expériences individuelles de professionnels et anciens étudiants dans le champ concerné. La participation à cette journée donnera lieu à une attestation de présence (pouvant entrer en compte dans une validation partielle d'EC).

Des espaces plus spécifiques sur toute la journée sont également alloués à chaque thématique afin d'offrir la possibilité de rencontres plus nombreuses et privilégiées avec les professionnels mais aussi pour poursuivre et élargir les débats. Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO IP) est partenaire de cet événement.

G. Appui orthographique : « Projet Voltaire »

Dans le parcours académique comme professionnel, l'orthographe demeure un critère d'évaluation important, même lorsqu'il n'est pas indiqué comme tel. Aujourd'hui nous sommes amenés à écrire de plus en plus (travaux, e-mails, réseaux sociaux, comptes rendus, projets, CV, lettres de motivation, etc.). Or, les erreurs d'orthographe jouent souvent de manière importante en la défaveur de leur rédact.eur.ice (travaux universitaires, lettres de candidatures, messages électroniques etc.).

Ne se substituant pas à des cours de langue adaptés (département COM/FLE), ni à une démarche plus fine d'apprentissage et de réflexion sur le code écrit, des outils d'entraînement individuel et de renforcement des compétences existent.

Depuis l'an passé le département Sciences de l'Education s'est abonné au « Projet Voltaire », afin de proposer GRATUITEMENT ce service en ligne à chaque étudiant qui en fait la demande. Une référente (contact : Sandrine Deulceux sandrinedeulceux57@hotmail.com), donnera les codes d'accès individuels et accompagnera l'inscription à la plate-forme.

Il peut même être intégré à une validation partielle pour l'EC de méthodologie (notamment en L2).

Le Projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau individuel en orthographe. Après une évaluation diagnostique, un parcours personnalisé est proposé. L'application est téléchargeable sur un ordinateur, un téléphone, une tablette, etc., et peut être utilisée à tout moment.

Ce dispositif est bien entendu accessible aux personnes aux besoins particuliers (dyslexiques, dyspraxiques, sourds, malvoyants et non-voyants).

III. Formalités administratives et pédagogiques

A. Conditions d'accès

La licence de Sciences de l'éducation est accessible à différents niveaux selon le niveau de formation envisagé et le nombre de places disponibles. Pour connaître les modalités de candidatures, il faut consulter soit en L1, votre établissement (procédure Parcoursup) soit en L2 et L3 le site de l'université.

En L1, sont admis, selon le nombre de places disponibles, les étudiants titulaires :

- du baccalauréat,
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS),
- d'un équivalent du baccalauréat accompli à l'étranger.

En L2 :

- d'une L1 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

En L3 :

- d'une L2 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'un diplôme d'Etat du travail social ou du médico-social (éducateur spécialisé, assistant de service social ; conseiller en économie sociale et familiale ; éducateur de jeunes enfants),
- d'un BTS « Economie sociale et familiale »,
- d'un DUT « Carrières sociales »,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

Certains étudiants ne remplissant pas ces conditions peuvent également être admis. La commission pédagogique statue sur leur admission, le niveau de leur admission (L1, L2 ou L3).

B. Inscriptions pédagogiques web

L'inscription dans les EC se fait *via* Internet. Après s'être connecté sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) à l'adresse suivante : <https://e-p8.univ-paris8.fr/uPortal/f/welcome/normal/render.uP>, cliquez sur l'onglet « Inscription pédagogique ». Puis, suivez les instructions décrites à l'écran.

Les changements de groupe ne sont plus acceptés à l'issue de la troisième séance.

Attention, concernant les cours obligatoires de Majeure : les étudiants de L1 et de L2 restent dans le même groupe classe pour les différents EC de majeures. Par conséquent, il ne faut pas s'inscrire EC par EC mais à un

groupe correspondant à des horaires définis pour chacune des majeures. Aucune demande de changement de groupe ne sera prise en compte après la période des IP Web, sauf si deux étudiants sont d'accord pour permuter (toute demande est à adresser par mail au secrétariat).

Pour toutes les inscriptions pédagogiques hors du département de sciences de l'éducation (enseignements transversaux, EC libres, mineures externes...), se reporter aux procédures détaillées plus bas (voir p. 23).

C. Formats de cours proposés

Plusieurs formats de cours sont proposés aux étudiants :

Les cours hebdomadaires : cours en présentiel qui ont lieu chaque semestre durant une période donnée et dont le jour et les horaires sont précisément fixés.

Les cours regroupés : cours regroupés sur des plages horaires ou journées entières selon un calendrier fixé à l'avance.

Les cours intensifs : cours regroupés sur une semaine entière du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Les cours hybrides : cours qui se déroulent en alternance entre présentiel et à distance. Les séances en présentiel ont lieu les samedis à des dates précises, ou en semaine à des heures précises. Le complément du cours (textes, documents de travail, forum d'échange, etc.) permettant de travailler se fait à distance sur le serveur pédagogique. Ces cours requièrent une grande autonomie dans le travail. Un accès facile à Internet est indispensable pour des travaux sur les forums d'échanges de façon à ce que le rapport pédagogique soit maintenu et que la progressivité du travail soit assurée entre les différentes séances de regroupement en présentiel.

Attention : des ajustements peuvent intervenir au début de chaque semestre. Certains enseignements annoncés dans la brochure sont susceptibles d'être modifiés ou supprimés (effectifs trop faibles, etc.). Les étudiants doivent par conséquent être attentifs aux informations délivrées par le secrétariat sur les panneaux d'affichage ou par mail (à l'adresse de l'étudiant @univ-paris8.fr) et via Moodle.

D. Modalités de contrôle des connaissances

Les textes réglementaires de référence de l'Université Paris 8 (règles de scolarité, modalités du contrôle des connaissances, charte des examens...) sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-examens>

Chaque EC fait l'objet d'une évaluation semestrielle spécifique dont les modalités sont définies par l'enseignant responsable. Si un étudiant a un problème de notation, il doit contacter directement l'enseignant (permanence, courrier ou mail), seul responsable de la notation du contrôle des connaissances.

La validation d'un EC, du premier comme du second semestre, peut être obtenue soit à :

- **la première session d'examen** : janvier pour le premier semestre, juin pour le second semestre,

- **la seconde session d'examen** (« session de rattrapage ») : juin pour les deux semestres.

Pour plus de précisions, se reporter au calendrier distribué lors de la réunion de pré-rentrée.

Tout étudiant inscrit pédagogiquement à un EC a droit à une seconde session d'examen s'il ne l'a pas validé en première session. La seconde session d'examen n'est pas une sanction : elle est une deuxième chance pour que l'étudiant ait l'occasion d'améliorer son travail, donc de réussir. Elle constitue, avec l'avis de l'enseignant

sur le travail de l'étudiant lors de la première épreuve, une occasion d'identifier ce qui n'a pas été compris dans le cours ou les erreurs commises lors de l'examen.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 7 Chaque formation organise conformément au calendrier universitaire deux sessions de contrôle des connaissances ou d'examens. La première, dite session 1, est organisée pour les examens terminaux d'une part à l'issue du premier semestre pour les enseignements du premier semestre et d'autre part à l'issue du deuxième semestre pour les enseignements du deuxième semestre. La deuxième session, dite session de rattrapage, est organisée après la tenue des jurys de session 1, en mai ou juin pour les enseignements. (...) La règle générale est que l'étudiant doit pouvoir bénéficier si nécessaire de ces deux sessions, sauf pour les quelques EC où l'organisation d'une deuxième session n'a pas de sens sur le plan pédagogique. Ces cas sont alors dûment répertoriés dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Un étudiant absent à la première session est noté défaillant et son résultat reste « à valider ». Cette absence ne lui interdit pas l'accès à la session 2.

Article 8 L'accès à la session 2 dans les conditions fixées à l'article précédent est possible pour tout étudiant n'ayant pas validé ou compensé un EC à la première session. La meilleure note des deux sessions est prise en compte pour la délibération du jury de session 2. Pour les étudiants qui, dans le cadre de la session 1, peuvent prétendre à l'acquisition d'un EC par compensation (voir articles suivants sur les règles de compensation) – l'accès à la session 2 pour celui-ci est possible – dans la limite de 5 EC - à condition d'avoir transmis au jury de session 1 et avant sa tenue une demande de renonciation à la compensation. Cela entraîne de facto pour l'étudiant l'impossibilité de pouvoir valider son année dans le cadre de la session 1.

Article 6 Pour prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle (voir « Charte de l'étudiant(e) en situation professionnelle ou assimilée ») ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu doit être proposé au sein de la formation. Il peut se décliner sous forme d'aménagement des exigences d'assiduité, d'aménagement des modalités de contrôles voire d'une combinaison des deux. Le cadre général de ces aménagements est précisé dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Cet aménagement peut prendre la forme d'une dispense de contrôle continu si les aménagements proposés sont considérés comme incompatibles avec la situation de l'étudiant après rencontre avec le responsable de formation ou son représentant. Cela conduit à devoir prévoir en ce cas des modalités spécifiques d'examen terminal. Le droit à l'aménagement ou à la dispense est conditionné au respect d'un délai limite pour la formulation de la demande après le début des cours. Le délai de quatre semaines peut être prolongé selon les formations.

Pour la licence Sciences de l'éducation, le délai est de 4 semaines. Nous invitons les étudiants concernés ainsi que ceux bénéficiant d'une dispense d'assiduité à se signaler auprès du secrétariat parallèlement aux démarches effectuées auprès de l'enseignant.

E. Règles de validation du contrôle des connaissances

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 9 Seules les notes et les résultats publiés par le jury à l'issue de sa délibération sont considérés comme définitifs. Les notes communiquées avant la publication de la délibération du jury ne peuvent être considérés que comme des notes provisoires.

Article 10 Chaque EC donne lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20. Les UE et les EC dont la note est supérieure ou égale à 10 sont, à l'issue du jury, définitivement acquis et capitalisables. L'acquisition d'une UE ou d'un EC entraîne l'acquisition des crédits européens (ECTS) fixés pour cette UE ou cet EC. Le nombre total d'ECTS à obtenir pour valider une année universitaire est de 30 par semestre en licence et de 60 par année en master.

Article 15 Tout étudiant inscrit dans une année universitaire de Licence doit se voir garantir la possibilité de s'inscrire dans tous les EC nécessaires à la validation de son année. Il peut lui être accordé la possibilité de s'inscrire dans un nombre d'EC supérieur aux 30 ECTS prévus par semestre sans pouvoir dépasser un nombre maximal de 40 à 50 ECTS, et sous réserve d'un accord pédagogique du responsable de formation ou de son enseignant référent.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 17 Le jury délibère à partir des notes obtenues par l'étudiant en vue de la validation des EC, UE, semestre, années, dans la perspective de la délivrance du diplôme, dans le respect des règles légales de scolarité ainsi que de celles de l'établissement et du document annexé par la formation. L'admission au diplôme confère la totalité des crédits européens prévus pour ce diplôme. La mention du diplôme est établie à partir des résultats de la dernière année. La délibération du jury, attestée par un procès-verbal de délibération signé par le président du jury, est souveraine et sans appel. Elle donne lieu à communication des résultats dans un délai de 72 heures ouvrées. C'est la communication des résultats qui ouvre le délai de recours en cas d'erreur manifeste qui est de deux mois

Article 18 Un calendrier annuel fixe les dates limites de saisie des notes et de tenue des jurys afin de tenir compte des contraintes mutuelles de transversalité à l'échelle de l'université.

Article 19 Le jury pourra établir, pour tout étudiant souhaitant soit se réorienter au sein ou hors de l'université, soit interrompre ses études, un bilan global de ses résultats, fondé éventuellement sur un dispositif spécial de compensation lui permettant d'obtenir les crédits européens correspondants. Ce bilan fera l'objet d'un certificat délivré par le jury.

F. Modalités de passage en L2 et en L3

Conformément aux règles de scolarité de l'université et sous réserve de la décision du jury :

- pour une admission en L2, l'obtention d'un minimum de 30 ECTS est exigée
- pour une admission en L3, l'obtention d'un minimum de 90 ECTS est exigée

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 14 Dans le cursus de licence, la poursuite d'études dans un semestre de l'année supérieure est possible pour tout étudiant qui s'inscrit pour la deuxième fois ou plus dans la même année dès lors qu'il lui manque moins de 30 ECTS de son année. Sur la base de considérations pédagogiques particulières, ce seuil de 30 sur l'année peut être diminué sans pour autant être inférieur à 12 pour les formations qui le souhaitent.

Cette autorisation de poursuite d'études dans le niveau supérieur se décide en délibération du jury sous forme d'« ajourné autorisé à continuer - AJAC » à l'issue de la session 2 ou d'une inscription dans des EC de l'année supérieure sous forme de crédits. En tout état de cause, la règle appliquée au sein de la formation doit être intégrée au document annexe des règles de scolarité de la formation (source : Modalités de contrôle des connaissances –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015)

G. Délivrance des diplômes

Le diplôme de licence Sciences de l'éducation est délivré à l'étudiant ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Le diplôme de DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Général) est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent en faire la demande auprès du secrétariat de la Licence, et remplir le formulaire adéquat.

- retirer auprès du secrétariat un « Formulaire de demande de délivrance de diplôme »,
- le remplir soigneusement,
- le remettre complet au secrétariat.

Après vérification, le cursus est validé par le jury de licence. L'étudiant reçoit un relevé de notes et résultats ainsi qu'une attestation de réussite. La demande est ensuite transmise au service des diplômes [Bureau G Rez-de-chaussée - 01.49.40.65 85] qui vérifie le respect des règles de scolarité.

Un jury est organisé après chaque session d'examen. Les étudiants sont informés de la date de la tenue du Jury.

Concernant les mentions, celles-ci sont calculées de la manière suivante : la moyenne générale est obtenue en faisant la moyenne des UE. Cette moyenne générale permet d'établir la « mention » que l'étudiant obtient à son diplôme de licence (De 12 à 14/20 Assez Bien ; De 14 à 16/20 Bien ; De 16 à 20/20 Très Bien). Ces mentions sont importantes non seulement pour l'orientation après la licence, mais aussi pour valider la qualité du travail de l'étudiant

H. Durée des études

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 2 La durée des études est de trois ans pour l'obtention d'une licence et de deux ans pour l'obtention d'un master. Dans le cadre du suivi pédagogique proposé à chaque étudiant, celui qui envisage de se réinscrire pour une troisième fois (ou quatrième fois pour l'IED) ou plus dans une même année sans avoir acquis d'EC au cours de sa dernière année doit impérativement s'entretenir avec le responsable de formation ou de son représentant à l'issue de son année universitaire pour faire un bilan de sa progression dans les études. Cet entretien, qui se tient dans le respect des délais institués au sein de la formation, ne peut être refusé ni par l'étudiant ni par le responsable de formation ou son représentant. Il donne lieu à la signature d'une simple attestation de sa tenue qui sera jointe au dossier de réinscription transmis au service de la scolarité pour la réaliser.

I. Avertissement sur le plagiat

La réglementation universitaire interdit le plagiat, qui consiste à se faire passer pour l'auteur d'un texte écrit par quelqu'un d'autre, par l'artifice d'un simple copier-coller, ou/et sans spécifier le nom de l'auteur d'origine.

Tout étudiant qui, dans un travail remis lors d'un enseignement ou pour la validation d'un mémoire, utiliserait un écrit pris sur Internet, dans un ouvrage, une revue ou un autre mémoire, sans en citer la source, commet un plagiat, ce qui est une faute très grave, une fraude à l'examen. Celle-ci peut être sanctionnée par une décision du conseil de discipline de l'université.

Comment éviter le plagiat ?

- *S'agissant d'un texte :*

Lorsqu'une phrase ou un extrait est repris textuellement, le passage concerné doit être mis entre guillemets, accompagné du nom de l'auteur, et de la date de publication. Lorsqu'une phrase est reformulée, les guillemets n'ont pas lieu d'être puisqu'il ne s'agit pas de la phrase originale, mais il faut citer la référence.

Le nom de l'auteur et la source doivent apparaître :

Soit dans le corps du texte : avant ou après la citation ou le passage reprenant l'idée de l'auteur. Il convient d'en reporter l'intégralité dans la bibliographie en fin de document. Soit en note de bas de page par renvoi.

Une bibliographie doit systématiquement apparaître à la fin du travail. Elle doit être exhaustive et précise. Elle doit permettre au lecteur de retrouver chaque référence citée dans le travail de l'étudiant sans difficultés.

Beaucoup d'étudiants se rendent ainsi coupables de plagiat sans même en avoir conscience. Dans les dossiers rédigés chaque année il est en effet fréquent de relever des passages entiers non identifiés comme citations et dont la source est simplement reportée en bas de page ou dans la bibliographie. Attention, le plagiat peut être également établi lorsqu'une phrase énoncée par un auteur est reprise par un étudiant avec des termes différents et que l'idée originale est identique.

- *S'agissant d'une image, d'un schéma, d'un dessin, d'une peinture, d'une photo, d'une vidéo, d'une composition sonore ou musicale :*

Le nom de l'auteur doit être mentionné (dans les crédits pour une vidéo, dans l'intitulé du titre pour une œuvre sonore ou musicale) et la paternité de l'œuvre doit être clairement identifiable et sans équivoque. Pour les vidéos et les œuvres sonores, le critère de brièveté s'applique également...

EXTRAITS DE LA CHARTE DE NON PLAGIAT (UNIVERSITE PARIS 8, 2016)

Article 1

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image, etc.). Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir, etc.) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Article 2

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'établissement dans lequel les faits qui lui sont reprochés ont été commis conformément au Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié ainsi qu'aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, de poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

J. Inscription aux enseignements transversaux

Sont regroupés sous le terme d'enseignements transversaux, les enseignements non disciplinaires suivants :

- L'EC de découverte (uniquement en L1)

Il permet aux étudiants de s'initier à une autre discipline et de préparer leur choix d'enseignements de mineure en L2.

- Les enseignements de mineure (en L2 et L3)

Ils complètent les enseignements disciplinaires (les « majeures »). Ils sont choisis parmi certains enseignements disciplinaires optionnels ou facultatifs ou parmi une offre d'enseignements proposés par d'autres départements. Dans le premier cas, on parle de « mineures internes » et dans le second cas de « mineures externes ».

Les « mineures » comprennent deux enseignements au premier semestre et deux autres enseignements au second semestre.

- L'enseignement libre (EC libre)

Il permet de suivre un enseignement d'ouverture dans une autre discipline. En licence, cet enseignement est choisi en plus de l'enseignement de découverte et des mineures internes ou externes.

- L'EC « Compétence numériques » (obligatoire en L1)

Cet enseignement semestriel, qui correspond à l'ex EC d'informatique (C2i), est obligatoire dans la plupart des licences. Il permet d'acquérir les compétences informatiques indispensables à la poursuite d'études supérieures. Il est organisé par le Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN ; <http://bapn.univ-paris8.fr/>). Dans certaines formations, il peut être suivi en L2 ou en L3.

- L'EC de langue

Il est obligatoire en licence (L1, L2 et L3) et en master (M1 et/ou M2). Les différents cours de langues sont proposés par le Centre de langues (CDL) et par certains départements de l'UFR LCE.

Un test de langue préliminaire pour les néo-entrants détermine leur niveau (A1, A2, B1, B2 C1, C2). En anglais, le niveau minimum requis est le niveau A1. Pour certains cours d'anglais spécialisés (Arts, Economie-Gestion...) l'étudiant doit avoir au minimum le niveau A2. Il est également possible de prendre une deuxième langue en EC libre.

1) Procédure d'inscription à l'EC de découverte, aux mineures externes et à l'EC libre externe (L1, L2 et L3)

Les enseignements proposés par chaque département aux étudiants des autres départements sont affichés sur leur site internet. L'ensemble des enseignements transversaux est aussi présenté sur le site internet de Paris 8. Après avoir fait leur choix, les étudiants procèdent à leur inscription pédagogique directement auprès du secrétariat du département qui se charge de l'inscription à la discipline et aux EC rattachés à cette dernière.

- Si la capacité d'accueil est atteinte, l'étudiant est immédiatement informé par le secrétariat. Il peut alors s'orienter vers un autre choix.
- Les étudiants ont notamment la possibilité de s'inscrire dans des mineures proposées par 4 départements en dehors du département des Sciences de l'éducation : Sciences du Langage / Histoire / Psychologie et Sociologie/anthropologie.

Les inscriptions aux enseignements transversaux se font donc uniquement en présentiel auprès de la composante d'accueil.

L'objectif est de simplifier la procédure pour les étudiants en leur évitant d'éventuelles incompréhensions entre composantes. De plus, cela permet de limiter les inscriptions pédagogiques incomplètes et donc les notes manquantes qui empêchent la délibération des jurys.

2) Procédure d'inscription à l'EC de langue

Les inscriptions se font à distance directement auprès du centre de langue (cf. page dédiée et tableau en fin de brochure). Attention les dates d'inscription interviennent plus tôt que celles de la licence Sciences de l'éducation.

INSCRIPTION (Préinscription et période)

Préinscription :

Inscription au tests de langues obligatoire et préalable à l'inscription pédagogique

A partir du 04 septembre 2019

<https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations>

Période d'inscription

Sur internet via la plateforme pédagogique Moodle à partir du 09 septembre 2019

<https://moodle.univ-paris8.fr>

3) Procédure d'inscription à un EC libre ou de découverte de sport

Une semaine avant le début des cours d'activités physiques et sportives des 1ers et 2nd semestres, les étudiants procèdent à une pré-inscription en ligne sur l'application du SUAPS accessible via l'ENT.

Le secrétaire du SUAPS communique les listes aux enseignants qui les actualisent au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. Un mois après le début des cours, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Sport » et aux enseignements).

INSCRIPTION (Préinscription et période)

Préinscription :

Pré-inscription

sur l'ENT (du 09/09/2019 au 28/09/2019 & du 08/01/2020 au 31/01/2020) ensuite inscription pédagogique au bureau des sport directement.

Période d'inscription

Premier semestre : Du 07/10/2019 au 26/10/2019

Deuxième semestre : Du 10/02/2020 au 29/02/2020

4) Procédure d'inscription aux EC « Français langue étrangère »

Des cours de français langue étrangère (FLE) et des cours de Méthodologie de l'expression écrite et orale (MEEO) sont également proposés.

Les cours de FLE sont destinés aux étudiants non francophones ayant une maîtrise insuffisante de la langue française et souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales.

Les cours de MEEO sont destinés aux étudiants francophones et non francophones ayant une maîtrise suffisante de la langue française mais souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales

Ces deux types de cours peuvent être choisis comme enseignement libre et/ou comme enseignement de langue. Ce sont les enseignants du département COM/FLE qui accueillent les étudiants et les orientent dans les cours qui correspondent à leurs besoins.

Procédure d'inscription

Durant la semaine qui précède le début des cours des 1er et 2ème semestres, les étudiants se préinscrivent auprès du secrétariat du département FLE (bâtiment A, bureaux 330 et 331) Ils précisent les cours qu'ils souhaitent suivre et dans quel cadre ils les choisissent (EC disciplinaire, libre ou de langue).

Le secrétariat actualise les listes au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription.

Un mois après le début des cours, une fois les effectifs stabilisés, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Français langue étrangère » et aux enseignements).

Périodes d'inscription

- Premier semestre : du 09 au 13 septembre 2019

- Second semestre : du 13 au 17 janvier 2020

5) Procédure d'inscription à l'EC libre de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant

Les étudiants déposent auprès du service de la vie étudiante un dossier comprenant un formulaire d'inscription, une lettre de motivation et la charte d'engagement approuvée et signée.

Après vérification de la recevabilité et de la qualité de l'engagement, le secrétaire en charge du suivi de ce dispositif à la maison de l'étudiant procède aux inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription à l'EC).

Périodes d'inscription

- Premier semestre : du 10 septembre au 21 octobre 2019

- Second semestre : du 03 février au 28 février 2020

[Le calendrier des inscriptions pédagogiques 2019/2020 est à la dernière page de cette brochure.](#)

IV. Informations pratiques

A. Moodle

Moodle est une plateforme d'apprentissage destinée à fournir aux enseignants, administrateurs et apprenants un système unique robuste, sûr et intégré pour créer des environnements d'apprentissages personnalisés. Moodle permet donc:

- aux enseignants de mettre en ligne des documents pour le travail entre deux cours, des informations utiles à leurs cours, de prévenir les étudiants d'éventuels changements, etc.

- aux étudiants de consulter ces informations ou d'échanger entre eux.

Attention : Moodle est un outil précieux et complémentaire au cours mais ne s'y substitue pas. L'inscription sur Moodle n'est pas automatique et est indépendante de votre inscription administrative et de votre inscription pédagogique. Il faut donc s'inscrire à la plateforme en parallèle à l'adresse suivante : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>



B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)



Vous bénéficiez d'une messagerie électronique (prenom.nom@etud.univ-paris8.fr) et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera **indispensable** pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations, vos notes et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, ainsi que pour connaître les activités et les événements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Votre « compte numérique » activé, vous pouvez utiliser :

- vos services numériques (messagerie, agenda, dossiers de scolarité, etc.),
- suivre l'actualité de l'université ou consulter les ressources en ligne de la BU en vous connectant à e-p8 dès la page d'accueil des sites web de l'université en cliquant en haut à droite sur le bouton [Votre espace] ou directement via l'adresse <http://e-p8.univ-paris8.fr/>

C. Le SCUIO IP

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle est là pour vous accueillir, vous accompagner, vous conseiller....de l'entrée à l'université à l'insertion professionnelle.

Informations sur l'accès à l'université, les études et les débouchés :

- espace d'information du SCUIO-IP
- documentation (formation, métiers...)
- conférences sur les poursuites d'études et les débouchés...

Accompagnement dans la préparation de votre insertion professionnelle :

- ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement)
- conseils individualisés
- rencontres avec des professionnels...

Aide à réfléchir à votre orientation :

- entretien individuel avec un conseiller d'orientation-psychologue
- ateliers de construction du projet
- sessions d'aide à la réorientation...

Aide dans votre recherche de stage : www.univ-paris8.fr/scuio/reso8

- offres de stages et d'emploi
- accompagnement en ligne, conseils à la rédaction du CV, lettre de motivation, préparation de l'entretien, aide juridique
- actualité des forums emploi
- blog : témoignages d'étudiants et de professionnels

SCUIO-IP bâtiment A salle 347 (3^e étage)

01 49 40 67 17 (67-15 ou 67-14)

Mail. : scuio@univ-paris8.fr

Site : <http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et>

D. Salle informatique en libre-service

Deux salles informatiques en libre-service, destinées aux usagers de Paris 8, se situent dans le bâtiment C (salles C201-C202). L'étudiant trouvera dans le libre-service des ordinateurs de type compatibles PC. Le libre-service doit permettre aux étudiants de perfectionner les connaissances acquises dans les ateliers, d'exécuter leurs travaux de productions, de pratiquer des recherches à caractère pédagogique sur l'Internet.

Le libre-service du BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) est ouvert : du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Pour plus de renseignements : http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=136

E. Service social étudiant du CROUS

Le service social de Paris 8 est un lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiants ayant besoin d'une aide momentanée ou prolongée.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant peut solliciter un rendez-vous avec l'assistant(e) social(e) qui l'accompagnera. Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel, etc.).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant et l'assistant(e) social(e) qu'il rencontre peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et externes à la faculté et aux secteurs universitaires) notamment en direction des services d'accueil des étudiants, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Maison de l'étudiant - salle M09

01 49 40 70 98

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

Service social du CROUS pour Paris 8

Antenne Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945

93200 Saint-Denis

09 70 19 04 10

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h

Pour prendre rdv avec une assistante sociale : bourse@crous-creteil.fr

F. Relations internationales

L'Université Paris 8 est partenaire de nombreux d'établissements d'enseignement supérieur étrangers. Elle a en outre adhéré à certains grands programmes internationaux (Erasmus, Crepuq) qui concernent l'ensemble des universités françaises. Le Service des relations et la coopération internationales se situe au RDC du bâtiment A, dans les bureaux A0-175, A0-176, A0-178 et A0-179.

Démarches pour un séjour d'études à l'étranger

Les informations générales (calendrier, universités partenaires, aides financières, etc.) sont détaillées sur le site : www.univ-paris8.fr/-international-

Le site est à consulter impérativement avant de se présenter auprès de l'enseignante référente en Sciences de l'éducation, psychanalyse et COM-FLE : Léonore Zylberberg leonore.zylberberg@univ-paris8.fr

G. Services d'Action culturelle et artistique (ACA)

Depuis sa création en 1991, le service commun d'Action Culturelle et Artistique encourage et soutient les initiatives créatives — associatives ou individuelles — et fédère des actions qui permettent à toutes les formes d'art de se retrouver dans une université, lieu de vie où l'action culturelle est le prolongement naturel de la pédagogie.

L'ACA propose des ateliers de pratique artistique :

- Chœurs de Paris 8
- Atelier de théâtre
- Atelier cirque
- Atelier d'écriture et concours de nouvelles
- Atelier de composition

Ainsi que deux nouveaux ateliers ouverts en 2015 :

- Atelier fanfare
- Atelier d'improvisation théâtrale

L'ACA met également à votre disposition un service de billetterie. Vous pourrez y réserver des billets à tarif réduit pour de nombreuses manifestations culturelles (théâtre, expositions, concerts, cinéma...). Des invitations sont régulièrement mises à disposition. Enfin, vous trouverez également les brochures de nos partenaires. Paiement et réservation sur place uniquement.

Contact de l'ACA : <http://www.univ-paris8.fr/Service-d-action-culturelle-et-artistique-ACA-1021>

V. Mémo étudiant

A. A lire

La brochure, le guide de l'étudiant et... des livres de Sciences de l'éducation !

B. A faire

Activez votre compte de messagerie paris 8 sur : <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>. Ce compte vous donnera accès au suivi de votre cursus (mails, notes, etc.). Le secrétariat communiquera seulement avec votre adresse mail étudiant. N'oubliez pas de consulter vos messages ! Vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours, la vie universitaire...

Inscrivez-vous sur la plateforme Moodle Paris 8 : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>

C. Pour contacter les enseignants

Tous les enseignants sont joignables par mail. Les adresses mail figurent dans le tableau B « Enseignants-chercheurs et leurs thématiques » et dans chaque descriptif.

VI. Présentation détaillée des enseignements (EC)

A. Présentation par semestre

SEMESTRE 1

UE 1 - Introduction aux Sciences de l'éducation (1) 3 EC obligatoires / 20 ECTS

- Introduction à l'histoire des éducations : Histoire des éducations dans et hors l'école (7 ECTS)
- Introduction à la sociologie de l'éducation : la socialisation (7 ECTS)
- Devenir étudiant à l'Université (6 ECTS)

UE 2 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (1) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- Enseigner le langage à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Les rapports entre école et familles : une approche par l'étude de parcours scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Histoire et Clinique de la relation éducative et d'accompagnement dans le champ du travail social : regards croisés (Approche pluridisciplinaire d'une question éducative) **CP2** (3 ECTS)
- L'acte éducatif et pédagogique avec les adolescents **CP2** (3 ECTS)
- Apprendre à se former par l'expérience **CP3** (3 ECTS)
- Sémiologie de l'image et du son **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 3 - Entrée dans la vie universitaire (1) 1 EC obligatoire de 4 ECTS

- Préparation à l'EC « Compétences numériques » (inscription auprès du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)

SEMESTRE 2

UE 4 - Introduction aux Sciences de l'éducation (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : penser les âges de la vie (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent (9 ECTS)

UE 5 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (2) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- L'école maternelle : enjeux et finalités **CP1** (3 ECTS)
- Filles et garçons à l'école: prendre en compte le genre dans les pratiques enseignantes **CP1** (3 ECTS)
- Les "difficultés" des élèves: étude de situations d'enseignement et d'apprentissage **CP1** (3 ECTS)
- Pratiques de l'éducation nouvelle. **CP2** (3 ECTS)
- Accompagner l'enfant vers les savoirs: pédagogies et psychanalyse **CP2** (3 ECTS)
- Réflexions sur l'éducation inclusive - entre la politique et la psychanalyse **CP2** (3 ECTS)
- Médiation culturelle et ludique **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 6 - Entrée dans la vie universitaire (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC libre (3 ECTS)

B. UE de majeure Sciences de l'éducation

Chaque EC de majeure est proposée en trois groupes, permettant ainsi aux étudiants de suivre ces enseignements dans des groupes restreints. Les trois cours se déroulent à des horaires différents afin de faciliter la présence des étudiants.

- **Approche disciplinaire de l'histoire des éducations**

Responsable

Samuel BOUSSION

Déclinées sur les trois ans de licence, les différents EC histoire des éducations entendent, comme leur nom l'indique, s'intéresser aux différentes actions éducatives, qu'elles se déroulent au sein même de l'Institution scolaire ou bien qu'elles évoluent à ses marges, en orbite ou encore en opposition, en concurrence, voire en contre modèle. Nous nous intéressons ainsi aussi bien à l'éducation officielle dispensée selon des programmes définis au sein de la « maison école », mais aussi à toutes les autres activités moins visibles qui s'y déroulent dans les murs ou dans des espaces décalés : cour, préau, jardins scolaires, cours du soir, réunions, clubs, etc.

Nous étudions aussi les croisements ou les clivages ou les rendez-vous manqués entre éducation scolaire, éducation spéciale ou spécialisée, éducation populaire, éducation nouvelle.

Au-delà des lieux et des institutions, notre réflexion porte également sur les publics éduqués : comment fluctuent au fil du temps les définitions de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse ? Quelles sont les évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles qui amènent chaque époque à penser différemment de la précédente ce qu'est un « bon » ou un « mauvais » élève, un jeune dangereux ou un mineur en danger, un bon père de famille ou un parent indigne ?

Dans ce questionnement sur les « éduqués », nous explorons en particulier la constellation des « inadaptés » et des « inéducables », ces enfants et adolescents orphelins, délinquants, moralement abandonnés, handicapés, décrocheurs, qui échappent au modèle éducatif dominant, et notamment au projet scolaire de la République.

Enfin, nous nous penchons sur les éducateurs ou plus généralement ceux qui font œuvre d'éducation ou de rééducation : les instituteurs et professeurs bien entendu, dont ceux parmi eux qui se disent « spécialisés », mais aussi d'autres figures qui font entendre leur propre voix sur ces questions éducatives gagnant ainsi le statut d'experts : médecins, médecins psychiatres, psychologues, juges, éducateurs, rééducateurs, religieux et religieuses...

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES EDUCATIONS : HISTOIRE DES EDUCATIONS DANS ET HORS L'ECOLE

UE1-EC1 (7ECTS)

NADA CHAAR – GROUPE 1 & 2

MARIE-ELISE HUNYADI – GROUPE 3

SEMESTRE 1

DESCRIPTIF

Qu'est-ce qu'éduquer ? Qui éduque qui ? Comment ? Quelles sont les fonctions de l'éducation dans la société ?

Ce cours d'initiation à l'histoire des éducations propose aux étudiants de partir de documents historiques centrés principalement sur l'école en France depuis le XIXe siècle. Quel modèle d'école s'est construit en France à partir du XIXe siècle ? Comment l'école publique de masse a-t-elle construit son autonomie par rapport aux autres instances sociales d'éducation que sont la famille et l'Eglise ?

Les étudiants apprendront à répondre à ces questions à partir de documents historiques, en s'initiant à la méthode du commentaire de document et à l'utilisation d'archives.

Ils constitueront, tout au long du semestre, un dossier qui leur permettra de dégager les grands apports thématiques du cours en vue de l'examen final.

MODALITES DE VALIDATION

Présence au cours. Contrôle continu à partir d'exercices guidés. Examen final semestriel.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, 4 tomes, Paris, Perrin, Tempus.

VIAL J. (2009), *Histoire de l'éducation*, Paris, PUF, QSJ.

LEON A. Et ROCHE P. (2012), *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, PUF, QSJ.

ALBERTINI P. (2014), *L'école en France. Du XIX^e s. à nos jours*, Paris Hachette, Carré Histoire.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Nada CHAAR - PRAG. Thèmes de recherches et d'enseignement : Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

Marie-Elise HUNYADI est ATER en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur l'histoire de l'éducation des filles et des femmes, des mouvements internationaux féministes, de l'orientation professionnelle, du logement étudiant, et des migrations internationales étudiantes.

ADRESSE ELECTRONIQUE

nada.chaar@outlook.fr

marie-elise.hunyadi@hotmail.com

PERMANENCE

- **Approche disciplinaire de la sociologie de l'éducation**

Responsable

Claire LEMÊTRE

Dans les enseignements de sociologie proposés au cours des trois années de licence, il s'agit moins de présenter aux étudiants les contenus d'une discipline académique que la spécificité du regard que la sociologie conduit à porter sur l'éducation. Le point de vue sociologique invite en effet à « regarder autrement » des réalités sociales pourtant familières : l'école, les élèves, les enseignants, les apprentissages scolaires, la jeunesse mais aussi d'autres formes d'apprentissages plus implicites comme apprendre à parler, à se tenir, à être une fille ou un garçon, etc.

La sociologie de l'éducation est entendue ici dans son acception large, dépassant les frontières de l'institution scolaire.

Les enseignements de sociologie se donnent ainsi pour objectif de faire acquérir aux étudiants des connaissances sur le système éducatif et ses agents mais aussi sur les processus de socialisation et leurs enjeux. Il s'agira également de leur apprendre de manière progressive, tout au long des trois ans à :

- lire la sociologie de l'éducation et se constituer une culture sociologique,
- comprendre les enjeux théoriques et méthodologiques qui traversent ce champ disciplinaire,
- appréhender les outils du sociologue : enquêtes statistiques, ethnographiques, observations, entretiens, etc.,
- objectiver, c'est-à-dire mettre à distance le sens commun et les discours médiatiques sur l'éducation et la jeunesse.

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION : LA

SOCIALISATION

UE1-EC2 (7ECTS)

SÉVERINE KAKPO - GROUPES 1 & 2

CLAIRE LEMETRE - GROUPES 1 & 2

MARION VALARCHER - GROUPE 3

SEMESTRE 1

DESRIPTIF

Cet enseignement vise à initier les étudiants à la sociologie de l'éducation et porte sur les modes de socialisation.

L'apprentissage n'est pas seulement scolaire. Dans beaucoup d'autres situations sociales, on « apprend »... à être un garçon ou une fille, un héritier ou un loubard, à manger avec une fourchette ou des baguettes, etc. Ces formes d'apprentissage, qui sont le plus souvent implicites, relèvent de ce qu'on appelle la socialisation. Il s'agira dans cet EC d'analyser comment la société (et à travers elle, la famille, le groupe social, le quartier d'habitat, etc.) forme et transforme les individus.

A partir de textes sociologiques présentant des enquêtes anciennes ou récentes, nous étudierons la diversité des processus de socialisation et leur caractère relatif dans le temps, l'espace géographique et social. Nous nous interrogerons également sur le concept de socialisation : comment la socialisation opère-t-elle ? Qui socialise ? Qu'est-ce qui est intériorisé par l'individu ?, etc.

MODALITE DE VALIDATION

Deux devoirs sur table.

BIBLIOGRAPHIE

DARMON, M. (2006), *La socialisation*, Paris, Armand Colin.

DURKHEIM, E. (1993), *Education et sociologie*, Paris, PUF (1922).

ELIAS, N. (1991), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy (1987).

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Séverine Kakpo est MCF en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur la famille et l'école, les inégalités sociales de réussite scolaire, la division sociale du travail éducatif.

Claire Lemêtre est MCF en sciences de l'éducation. Ses recherches en sociologie de l'éducation portent sur les diplômes, les choix scolaires et les pratiques artistiques en milieu scolaire.

Marion VALARCHER est doctorante à Sciences Po (*Observatoire Sociologique du Changement*).

ADRESSES ELECTRONIQUES

severine.kakpo@gmail.com

claire.lemetre@univ-paris8.fr

PERMANENCE : SUR RENDEZ-VOUS

- **Méthodologie du travail universitaire**

Responsable

Delphine LEROY

Se repérer et se mouvoir dans l'environnement que constitue l'Université n'est pas toujours chose aisée. Peu à peu la formation tend à une autonomisation du sujet apprenant, ce qui requiert de sa part une appropriation des attentes. Ces démarches de transformation peuvent s'appuyer sur des outils et des techniques (numériques ou non) que ces cours proposent de visiter.

Il s'agira donc d'identifier et de recourir à différents usages requis dans la formation académique, ainsi que de découvrir des aides et appuis permettant d'y accéder plus facilement (tel le « Projet Voltaire » en orthographe). Les cours de Méthodologie (dits MEEO) visent à accompagner les étudiants dans le renforcement de leurs compétences écrites et/ou orales en langue française, mais également à travers d'autres aspects méthodologiques et pragmatiques du travail universitaire, soumis à un ensemble de règles et de normes de présentation (bibliographie, etc.).

Si l'apport de connaissances et de savoirs est essentiel dans une formation, les démarches d'appropriation et de restitution constituent des éléments clés de réussite pour les étudiants. Aider à se familiariser avec les attentes implicites de la formation et répertorier les moyens d'y répondre constituent des enjeux importants ; le sens donné à son parcours et à ses perspectives le sont également. A ce titre une collaboration avec le SCUIO-IP est mise ponctuellement en place et une journée d'échanges avec des professionnels de différents champs des Sciences de l'éducation sera organisée : la « Journée Avenirs ».

Une connaissance du cadre institutionnel, de ses ressources (bibliothèque, centre d'orientation et d'information etc.) contribuera à aider chacun vers la réalisation de ses projets de formation.

En Licence 3, cette formation est dispensée par le département Communication/Français Langue Etrangère, les inscriptions s'y effectuent directement.

SEVERINE KAKPO - GROUPES 1 & 2

CLAIRE LEMETRE - GROUPES 1 & 2

CARMEN SANCHEZ CARO - GROUPE 3

SEMESTRE 1

DESCRIPTIF

Quelle est la signification du sigle « LMD » ? Qu'est-ce qu'un syndicat étudiant ? Quels sont les débouchés professionnels des Sciences de l'éducation ? Comment trouver un ouvrage à la BU ? Comment organiser son temps ? Comment prendre des notes ? Comment comprendre les exigences des enseignants ? Comment réviser en vue des partiels ? Qu'est-ce qu'une session de rattrapage ? Etc. Cet EC obligatoire a pour objectif d'aider les étudiants de Licence 1 à se repérer au sein de ce nouveau monde que constitue l'Université et à s'acculturer aux réquisits et normes de travail universitaires. Plus largement, c'est tout un travail socialisation au « métier d'étudiant » qui est proposé, via des apports de connaissances mais aussi et surtout via des mises en situation concrètes.

MODALITES DE VALIDATION

L'évaluation de cet EC prendra la forme d'un écrit réflexif produit à partir du journal de bord que les étudiants auront à tenir tout au long du semestre et qu'ils devront mettre au jour chaque semaine dans le cadre des séances de cours. L'évaluation de l'EC prendra également en compte l'engagement de l'étudiant et sa progression au cours du semestre.

BIBLIOGRAPHIE

Un recueil de textes sera distribué à chaque étudiant en début de semestre.

PROFIL DES ENSEIGNANTES

Séverine Kakpo est MCF en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur la famille et l'école, les inégalités sociales de réussite scolaire, la division sociale du travail éducatif.

Claire Lemêtre est MCF en sciences de l'éducation. Ses recherches en sociologie de l'éducation portent sur les diplômes, les choix scolaires et les pratiques artistiques en milieu scolaire.

Carmen Sanchez Caro est doctorante en Sciences de l'éducation. Ses recherches privilégient une approche pragmatique sur l'éducation et le soin des jeunes enfants, les discours internationaux et les politiques publiques de l'enfance.

ADRESSES ELECTRONIQUES

severine.kakpo@gmail.com

claire.lemetre@univ-paris8.fr

carmenalafac@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous

- [Approche disciplinaire de l'anthropologie et la philosophie de l'éducation](#)

Responsables

Valentin SCHAEPELYNCK / Gladys CHICHARRO

L'objet de cet approfondissement disciplinaire est d'aborder les questions d'éducation à partir des apports conjoints de la philosophie et de l'anthropologie. Chaque année de L1, L2 et L3 propose ainsi de mettre au travail un ensemble de thématiques dans le cadre de binômes disciplinaires articulant ces deux approches. Il s'agira d'apprendre à problématiser et conceptualiser des notions communes comme celles d'enfance, d'éthique ou d'apprentissage, en faisant appel à des références issues des champs philosophiques (de Jean-Jacques Rousseau à Paul Ricoeur, de Nietzsche à Georges Lapassade...) et anthropologiques (de Marcel Mauss à Lave et Wenger, de Van Gennep à Suzanne Lallemand, par exemple...). On se basera non seulement sur des textes et documents écrits, mais aussi sur des images et des documentaires vidéo.

La mise en rapport des deux disciplines est celle de deux modes de conceptualisation, l'un qui s'appuie en grande partie sur un travail d'écriture et de lecture de textes, et l'autre, qui s'appuie sur un travail de terrain et d'observation. Faire des questions d'éducation un problème pour la philosophie, c'est entrer dans un rapport critique aux notions auxquelles tout travail d'éducation, qu'il soit professionnel ou non, doit se confronter. Apprendre à entendre les diverses variations de sens que prennent des expressions comme « âges de la vie », « enfance » ou « famille » selon différentes approches philosophiques, c'est apprendre à entendre que de telles notions demandent à être problématisées et ne peuvent être prises pour argent comptant. Les travaux des anthropologues, quant à eux, montrent comment ces différences, dans l'espace et le temps, se matérialisent et s'observent dans des pratiques, des institutions, des cultures, des normativités et des formes symboliques différentes selon les temps et les lieux. Nos pratiques et institutions éducatives « occidentales » peuvent dès lors nous apparaître comme traversées par des tensions, des valeurs et des normes qu'il est possible de mettre en discussion, comme les débats publics récurrents autour de l'école et des repères éducatifs ne manquent pas de nous le rappeler.

On pourra aussi observer entre les deux types d'approches de frappantes convergences, ainsi que l'anthropologue Tim Ingold le propose, lorsqu'il affirme que l'anthropologie est en réalité une autre manière de faire de la philosophie, non seulement avec des concepts, mais aussi avec les pierres, le climat, les choses et les gens

ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION : PENSER LES AGES DE LA VIE

UE4-EC1 (9ECTS)

GLADYS CHICHARRO-SAITO / VALENTIN SCHAEPELYNCK - GROUPE 1

FAOUZIA BELHACHEMI/ENSEIGNANT A PRECISER PLUS TARD - GROUPE 2

SEMESTRE 2

DESRIPTIF

A partir de la lecture de textes et de documents filmiques, il s'agira d'interroger de manière problématisée et critique les notions d'« enfance », d'« âge de la vie », d'« âge adulte », de « générations ». Comment penser et s'appropriier ces notions, auxquelles tout éducateur est amené à se confronter ? Comment sont-elles construites dans différents contextes sociaux et culturels ? Dans quelles institutions, dans quelles formes sociales ces réalités sont-elles impliquées ? Nous nous pencherons notamment sur les effets subjectifs des rapports symboliques, techniques et sociaux qui jalonnent tous passages d'âge et toute entrée dans la vie.

Quelles problématiques s'imposent pour penser les différences générationnelles et les places de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte ? Parmi les différents aspects du monde contemporain occidental, nous traiterons plus particulièrement des questions philosophiques et anthropologiques concernant le problème de la transmission, de l'autorité et du langage.

MODALITES DE VALIDATION

Un exposé oral et un travail écrit.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie indicative sera proposée au début du cours

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Faouzia Belhacemi. Maître de conférences en anthropologie. Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, apprentissages, savoirs et savoir-faire, construction des identités.

Gladys Chicharro-Saito. Maître de conférences en sciences de l'éducation. Anthropologue spécialiste de la Chine. Ses recherches portent sur la génération des « enfants uniques » dans la Chine urbaine, la transmission familiale et scolaire, la culture enfantine et adolescente, l'évolution des structures de parentés, les nouvelles technologies et écritures numériques.

Valentin Schaepelynck. Maître de conférences en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur l'analyse institutionnelle, les problématisations philosophiques de l'éducation, les pédagogies nouvelles, les critiques de l'institution psychiatrique, la généalogie des dispositifs et des pratiques pédagogiques.

ADRESSES ELECTRONIQUES

faouzia.belhacemi@univ-paris8.fr

gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr

valentin.skaplink@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez vous

● Approche disciplinaire de la psychologie et psychanalyse de l'éducation

Responsables

Caroline LE ROY

Cet approfondissement disciplinaire propose aux étudiants d'aborder les questions éducatives à partir d'apports théoriques et cliniques issus de la psychologie d'une part et de la psychanalyse d'autre part, en prenant en considération les dimensions subjectives et affectives mobilisées dans les apprentissages et dans la relation éducative.

Comment la psychologie et la psychanalyse, chacune de leur côté, abordent les enjeux essentiels de la construction subjective de l'enfance, l'adolescence, et l'âge adulte à l'œuvre dans l'éducation (au sens large : éducatif, socio-éducatif, travail social, soin, etc.) : du rapport au savoir et à la connaissance en passant par toute une série de dimensions qui y sont liées telles que l'apprentissage, les postures éducatives, le partenariat, etc.

Que résulte-t-il pour les sciences de l'éducation comme pour les pratiques éducatives (au sens large: enseignants, éducateurs, formateurs, etc.) et la formation des professionnels, de la prise en compte des phénomènes mis en relief par la psychologie culturelle et du développement ainsi que de la prise en compte de l'inconscient au sens de la psychanalyse ?

Les enseignements sont organisés autour de trois grandes thématiques :

- En 1ère année de Licence (L1), les EC familiarisent les étudiants aux « *approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent* », leurs spécificités, leurs convergences, leurs différences.
- La deuxième année de Licence (L2) propose un enseignement sous la forme d' « atelier-séminaires » centrés sur la lecture et le travail de textes, l'analyse de films ou de documents relatant des expériences éducatives ou formatives qui permettent de discuter « *la dimension du sujet dans l'acte éducatif* ».
- Enfin, la troisième année de Licence (L3) propose aux étudiants de choisir un enseignement parmi ceux programmés leur permettant d'approfondir le lien entre « *savoir, connaissance et construction subjective* » à partir d'un aspect plus particulier de ces approches disciplinaires.

APPROCHES PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHANALYTIQUE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

UE4-EC2 (9ECTS)

ILARIA PIRONE / CECILE BOURDAIS – GROUPE 1

LEANDRO DE LAJONQUIERE / CHRISTINE BOUISSOU – GROUPE 2

ANAISS LOTTE – GROUPE 3

SEMESTRE 2

DESCRIPTIF

Cet enseignement porte sur la question de l'enfance dans le travail éducatif à partir d'une double approche disciplinaire: la psychologie du développement et la psychanalyse.

-Volet « Psychologie & éducation » (20h) : l'objectif est de donner de grands repères concernant le développement humain, en se focalisant d'abord sur l'enfance et l'adolescence et sur différents domaines de vie et expériences de socialisation. Des mises en perspective avec les trajectoires adultes (développement professionnel, le devenir parent) pourront également être proposées. Les questions d'identité, d'acquisitions de savoirs ou de compétences seront présentées sous des éclairages théoriques divers, et étudiés en interaction avec les « tâches développementales » identifiables à divers âges et avec les environnements éducatifs.

-Volet « Psychanalyse & éducation » (20h) : L'approche psychanalytique, quant à elle, permettra de présenter les principaux éléments conceptuels de la psychanalyse telle qu'elle a été inventée par Sigmund Freud dans le but d'élucider la place de la parole dans le processus éducatif.

MODALITES DE VALIDATION

1ère et 2ème session : Un examen final sur table.

BIBLIOGRAPHIE

Psychologie :

Cloutier, R. (1996). Psychologie de l'adolescence. Boucherville (Québec) : Ed. G. Morin

Lehalle, H. Psychologie du développement, Encyclopædia Universalis [<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/psychologie-du-developpement/>]

Malrieu, P. Enfance (Les connaissances) - La socialisation, Encyclopædia Universalis [<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/enfance-les-connaissances-la-socialisation/>]

Ricaud-Droisy, H et al. Psychologie du développement. Enfance et adolescence, Dunod, 2014

Psychanalyse :

Freud, Sigmund (1909). « De la psychanalyse - Cinq leçons à la Clark University ». In : Oeuvres complètes, volume X, Paris : PUF, 1993, p. 5-55.

Matériaux d'appoint :

Film : Freud Passions secrètes, réalisé par John Huston, 1962, avec Montgomery Clift et Susannah York.

PROFILS DES ENSEIGNANTS

-Christine Bouissou : *enseignant chercheur, sciences de l'éducation et psychologie, Département SE, Équipe Circeft*

-Léandro de Lajonquière : *Professeur en Sciences de l'éducation. Équipe CLEF-Apsi (Clinique de l'éducation et de la formation) du Laboratoire CIRCEFT.*

-Ilaria Pirone : Maître de conférences en Sciences de l'éducation. Équipe CLEF-Apsi (Clinique de l'éducation et de la formation) du Laboratoire CIRCEFT.

-Cécile Bourdais, Maître de Conférences en Psychologie, UFR Psychologie. Laboratoire CHArt "Cognitions Humaine et Artificielle"

-Anaïs Lotte, Psychologue, chargée d'enseignements Université Paris 8

ADRESSES ELECTRONIQUES

Christine.bouissou@univ-paris8.fr

leandro.de-lajonquiere@univ-paris8.fr

ilaria.pirone@univ-paris8.fr

cecile.bourdais@univ-paris8.fr

anais.lotte@gmail.com

PERMANENCE

Prendre contact par mail

C. UE Découverte ou approfondissement disciplinaire

Dans les UE « Découverte ou approfondissement disciplinaire », les étudiants doivent choisir deux EC par semestre. Ce choix peut être fait parmi :

- les EC « découverte ou approfondissement disciplinaire » du département de sciences de l'éducation, qui préfigurent les champs de pratiques (CP) qui seront proposés en L2 et en L3.

Il existe 4 champs de pratiques (les descriptifs de ces champs de pratiques se trouvent aux pages suivantes).

- CP1 « Ecole et enseignement » p. 48
 - CP2 « Education, action sociale et soin » p. 54
 - CP3 « Intervention sociale, formation et éducation numérique » p. 59
 - CP4 « Formation linguistique et culturelle des migrants » (proposé seulement à partir de la L3)
- Les EC de « découverte » hors département. Pour obtenir des informations, s'adresser aux secrétariats des départements concernés.

- **Ecole et enseignement (CP1)**

Responsable

Cintia INDARRAMENDI

L'Ecole constitue l'un des principaux domaines de la recherche en Sciences de l'éducation. Elle est aussi un débouché professionnel très important pour les étudiants qui y suivent un cursus de licence.

Les EC du champ « Ecole et enseignement » témoignent de la diversité des approches actuellement mobilisées par les chercheurs et permettent une identification des enjeux contemporains de la scolarisation rapportés à la production socio-historique de l'institution scolaire. L'Ecole est un espace de socialisation et d'apprentissage pour l'enfant qui devient élève. Elle est aussi l'espace dans lequel des professionnels mettent en œuvre des pratiques elles-mêmes sans cesse remises en cause par les réalités changeantes des populations d'élèves comme des politiques éducatives qui se succèdent. Enjeu politique, l'Ecole est tout particulièrement en France une institution dont il est attendu qu'elle forme les nouvelles générations en réponse à des demandes sociales souvent contradictoires. C'est ainsi que s'il est attendu que soit réalisée une adaptation des jeunes au marché de l'emploi, qui lui-même évolue rapidement, il est également demandé que soit transmis un savoir non instrumental ayant une valeur en lui-même et l'esprit critique d'un citoyen libre de ses choix.

Ces tensions, voire ces contradictions, traversent des pratiques et des dispositifs d'enseignement dont les acteurs sont de moins en moins assurés de la pérennité. Quelles que soient ces transformations, des problématiques récurrentes continuent à mobiliser la recherche. Il en va ainsi des relations Ecole/famille, de la production des inégalités scolaires et des rapports de celles-ci avec les inégalités sociales. Le champ de pratiques « Ecole et enseignement » offre donc aux étudiants les outils pour élaborer leur propre réflexion sur les transformations en cours et pour comprendre les permanences du champ scolaire.

Outre la profession enseignante et ses nombreuses déclinaisons (maternelle, élémentaire, collège, lycées... enseignement spécialisé, documentation, direction d'école, conseil pédagogique, coordination de Réseau d'éducation prioritaire et autres missions « nouvelles »), le secteur professionnel scolaire et périscolaire est un vaste ensemble qui comprend aussi : les chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, psychologues scolaires, assistants d'éducation, animateurs périscolaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux, agents techniques, comptables et administratifs... L'obtention de la licence de Sciences de l'éducation et les connaissances théoriques et réflexives auxquelles elle forme dans ce champ de pratique permettent en particulier de se préparer aux métiers de professeur des écoles et de conseiller principal d'éducation. Le parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est pensé dans cette perspective.

Ainsi, ce parcours inclut, dès la licence 1, et parallèlement aux EC assurés par les enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'éducation, des enseignements dispensés en vue de préparer plus spécifiquement les étudiants à la suite de leur cursus, notamment dans le cadre des masters MEEF. Ces enseignements sont pris en charge par des enseignants de l'ESPE de Créteil. En outre, les étudiants devront réaliser en licence 2 et en licence 3 un stage d'observation dans un établissement scolaire ou une structure périscolaire, où le regard du stagiaire sera guidé par la problématique de l'un des enseignements du champ : la « note de stage » sera réalisée en lien avec cet EC. Tant par les contenus des EC que par cette logique pré-professionnalisante, ce parcours est donc pensé comme une sensibilisation au métier nécessaire avant l'entrée en formation d'enseignant.

Les EC de ce champ de pratiques interrogent les phénomènes scolaires à l'appui d'une diversité de problématiques qui sont en phase avec les recherches actuelles en Sciences de l'éducation : ils préparent donc aussi les étudiants à l'entrée en Master Recherche.

ENSEIGNER LE LANGAGE A L'ECOLE : ENJEUX ET FINALITES (1)

CP1 (3ECTS)

ELISE VINEL

SEMESTRE 1

DESRIPTIF

Cet enseignement, introductif au parcours de pré-professionnalisation au métier de professeur des écoles, porte sur la place et les enjeux du langage oral et écrit à l'école.

Il s'agit en premier lieu de présenter les objectifs et les compétences langagières devant être acquises à l'école primaire et de confronter ces normes langagières scolaires aux pratiques langagières familiales socialement différenciées.

Il s'agit en second lieu de se focaliser sur des activités langagières particulières (écriture tâtonnée, dictée à l'adulte, apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP, compréhension orale et écrite aux cycles 2 et 3, acquisition du vocabulaire) et de mettre en évidence les difficultés d'apprentissages qu'elles peuvent sous-tendre.

Cet enseignement s'appuie sur les programmes, sur des fondements théoriques comme sur des séances filmées de classe, des transcriptions écrites de corpus ou des supports utilisés par les enseignants (livres de la littérature de jeunesse, fiches d'activités, manuels scolaires).

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir intermédiaire et un devoir sur table final.

BIBLIOGRAPHIE

BAUTIER E. (1995), *Pratiques langagières, pratiques sociales: de la sociolinguistique à la sociologie du langage*, Editions L'Harmattan.

BRIGAUDIOT M. (2006), *Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle*, collection « Profession enseignant », Paris, Hachette Éducation.

FLORIN A. (1991), *Pratiques du langage à l'école maternelle et prédiction de la réussite scolaire*, Paris, PUF.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (2011), *Le langage à l'école maternelle*, SCEREN. CNDP-CRDP.

ROCHEX J. -Y. et CRINON J. (2011), *La construction des inégalités scolaires*, Rennes, PUR.

PROFIL

Elise Vinel. Maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

Mots-clés : développement et apprentissage des enfants, enseignement, pratiques langagières, interactions langagières, littératie.

ADRESSE ELECTRONIQUE

elise.vinel@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail.

ENSEIGNER L'EDUCATION CIVIQUE ET L'HISTOIRE A L'ECOLE : ENJEUX ET FINALITES (1)

CP1 (3ECTS)

NADA CHAAR

SEMESTRE 1

DESCRIPTIF

L'école, en tant qu'institution publique, se donne pour objectif la transmission aux élèves, dès leur plus jeune âge, de principes et de valeurs civiques communes. Cette transmission s'appuie notamment sur la connaissance de l'espace national, de son inscription à différentes échelles dans un espace international, de son histoire et des principes politiques et juridiques qui organisent ses institutions.

Le professeur ne peut se contenter de connaître la géographie, l'histoire et l'organisation institutionnelle de la France. Il doit savoir identifier les grands débats et enjeux qui sous-tendent la construction et l'analyse des objets d'histoire, de géographie et d'éducation civique et leur enseignement.

L'objectif de ce cours est triple :

- Acquérir des notions de didactique (comment faire un cours d'histoire, de géographie ou d'éducation civique ?)
- Aider les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement à se constituer une culture générale.
- Apporter aux étudiants, quel que soit leur projet professionnel, des éléments de réflexion critique sur l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sera fournie en accompagnement de chaque séance.

En attendant, les étudiants peuvent consulter la page Eduscol, « Enseignement moral et civique » (<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>) et les programmes d'histoire-géographie pour se faire une idée des thèmes abordés et des angles d'approche.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Nada Chaar. PRAG. Thèmes de recherches et d'enseignement : Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

ADRESSE ELECTRONIQUE

nada.chaar@outlook.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

LES RAPPORTS ENTRE ÉCOLE ET FAMILLES : UNE APPROCHE PAR L'ÉTUDE DE PARCOURS SCOLAIRES

CP1 (3ECTS)

MARIE-NOËLLE DABESTANI

SEMESTRE 1

DESRIPTIF

Les difficultés scolaires des élèves de milieux populaires sont souvent décrites comme la résultante de ce qui se joue « en dehors de la classe », sans prendre en compte ensemble les relations qui se tissent au fil des parcours scolaires entre parents, enseignants, élèves et contenus de la socialisation scolaire.

Dans un premier temps, cet enseignement propose d'aborder la question des relations entre école et familles par l'étude de parcours scolaires dans différents contextes historiques et sociaux. Les relations entre école et familles seront questionnées en prenant en compte les acteurs au regard de leur rapport à l'école, de pratiques de classe et de leurs effets en termes de productions d'inégalités sociales. Les trajectoires scolaires seront analysées à trois temps significatifs de l'histoire des politiques éducatives à partir d'extraits de corpus de recherches et d'apports théoriques.

Dans un deuxième temps, cet enseignement permettra d'engager une réflexion sur des pratiques actuelles de classe qui seront présentées sous différentes formes (vidéos, photographies, supports des élèves) et sur des actions menées par l'école à destination des familles populaires.

MODALITES DE VALIDATION

Devoir intermédiaire ou dossier et devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE

BROCCOLICHI S. et SINTON R., (2011), « Comment s'articulent les inégalités d'acquisition scolaire et d'orientation ? Relations ignorées et rectifications tardives », *Revue française de pédagogie*, n° 175, 2011, p. 15-38.

BEAUD S. (2002), *80% au Bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La découverte, Paris.

CAYOUEITE-REMBLIÈRE J. (2017), *L'école qui classe*, Presses universitaires de France, Paris.

THIN D. (1998), *Quartiers populaires, l'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Doctorante en sciences de l'éducation - professeur des écoles maître formateur - Relations entre cadres de socialisation, forme scolaire, processus de productions des inégalités sociales

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

marienoelledabestani@yahoo.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

L'ÉCOLE MATERNELLE : ENJEUX ET FINALITES

CP1 (3ECTS)

ELISE VINEL

SEMESTRE 2

DESRIPTIF

Cet enseignement, introductif au parcours de pré-professionnalisation au métier de professeur des écoles, porte sur l'école maternelle et sa place dans la scolarité des élèves.

Après un bref aperçu historique de l'évolution de l'école maternelle (de sa création à aujourd'hui) nous chercherons à comprendre ce qui la caractérise (ses enjeux, ses finalités, ses spécificités pédagogiques, les conceptions du développement de l'enfant et des savoirs à construire qui la sous-tendent, le rôle de l'enseignant) au regard des problématiques éducatives actuelles.

Cet enseignement s'appuie sur les programmes scolaires, sur des fondements théoriques comme sur des pratiques de classes.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir intermédiaire et un devoir sur table final.

BIBLIOGRAPHIE

AMIGUES R. et ZERBATO-POUDOU M.-T. (2009), *Comment l'enfant devient élève : les apprentissages à l'école maternelle*, Retz.

BRUNER J. (1987), *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz.

PASSERIEUX C. (2009), *La maternelle: première école, premiers apprentissages*, Chronique Sociale.

PLAISANCE E. (1986), *L'enfant, la maternelle, la société* (Vol. 95), PUF.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Elise Vinel. Maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

Mots-clés : développement et apprentissage des enfants, enseignement, pratiques langagières, interactions langagières, littérature.

ADRESSE ELECTRONIQUE

elise.vinel@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

FILLES ET GARÇONS A L'ÉCOLE : PRENDRE EN COMPTE LE GENRE DANS LES PRATIQUES ENSEIGNANTES

CP1 (3ECTS)

MARIE-ELISE HUNYADI

SEMESTRE 2

DESCRIPTIF

Cet enseignement porte sur les inégalités entre filles et garçons dans le système scolaire. Il s'agira de mesurer l'ampleur de ces inégalités, et d'étudier comment elles se construisent au fil des parcours scolaires. Notamment, nous nous intéresserons au traitement différencié des élèves des deux sexes par les enseignant.e.s, alors même que les filles et les garçons reçoivent un enseignement considéré comme identique. Nous étudierons les pratiques enseignantes productrices de ces inégalités dans un contexte de mixité scolaire, mais également les modalités pédagogiques permettant de les réduire et de déconstruire les stéréotypes de sexe. Nous travaillerons à partir de travaux de sociologues et de chercheurs en sciences de l'éducation, et nous analyserons des documents institutionnels (programmes, textes officiels), des supports d'enseignement (manuels scolaires, littérature de jeunesse), et des situations pédagogiques concrètes.

MODALITES DE VALIDATION

1^{ère} session : Présence aux cours, exposé oral au cours du semestre et devoir sur table en fin de semestre

2^{ème} session : devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE

BRUGEILLES C., CROMER S., (2008), *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires : Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire*, UNESCO, Division pour la promotion de l'éducation de base.

COLLET, I., (2016), *L'école apprend-elle l'égalité des sexes ?* Paris : Belin.

DURU-BELLAT M., (2004), *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris : L'Harmattan.

MOSCONI N., (2001), « Comment les pratiques enseignantes fabriquent-elles de l'inégalité entre les sexes ? », *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 5, 97-109.

ZAIDMAN C., (1996), *La mixité à l'école primaire*, Paris ; L'Harmattan.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Marie-Elise Hunyadi est ATER en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur l'histoire de l'éducation des filles et des femmes, des mouvements internationaux féministes, de l'orientation professionnelle, du logement étudiant, et des migrations internationales étudiantes.

ADRESSE ELECTRONIQUE

Marie-Elise.Hunyadi@hotmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous

LES « DIFFICULTES » DES ELEVES : ETUDE DE SITUATIONS

D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

CP1 (3ECTS)

STEPHANE BONNERY / CÉLINE CAMUSSON

SEMESTRE 2

DESRIPTIF

« L'échec scolaire » est souvent pensé sur le registre du manque de culture des élèves ou sur celui de leurs difficultés, point de vue laissant de côté ce qui est au cœur des difficultés des élèves de milieux populaires : la confrontation à une culture scolaire, à des savoirs et des supports pédagogiques de plus en plus exigeants, à des formes de travail qui ne leur sont pas familières (organisation du cours, langue de l'école, consignes de travail, contenus de l'activité...).

L'E.C. comporte des apports théoriques et des analyses de situations d'enseignement-apprentissage (manuels et fiches photocopées, pratiques enseignantes, activités des élèves) extraites de corpus de recherches, qui permettent de faire réfléchir les enseignants actuels ou futurs sur ce qui se joue dans les pratiques, sur les incidences de leurs choix de manuels, de fiches, ou de « montages » de photocopies.

L'E.C. interroge d'abord les explications habituelles qui font de l'échec une fatalité. Puis, on prendra connaissance de plusieurs recherches qui ont étudié la difficulté scolaire sous différents angles. Pour, enfin, étudier ce qui se construit comme difficultés dans la classe. Il s'agira ainsi de comprendre ce qui semble faciliter l'appropriation par tous les élèves ou au contraire les inégalités.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir sur table et un dossier

BIBLIOGRAPHIE

Bautier Élisabeth & Rochex Jean-Yves, 1997, « Apprendre : des malentendus qui font la différence », in Terrail Jean-Pierre, (dir.), La scolarisation de la France, Paris : La Dispute.

Bourdieu Pierre & Passeron Jean-Claude, 1970, La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris : éd. de Minuit.

Isambert-Jamati V. (1995), Les savoirs scolaires. Enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes, Paris : L'Harmattan.

Lahire Bernard, 1993, Culture écrite et inégalités scolaires, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Stéphane Bonnéry - Professeur en Sciences de l'éducation à Paris 8. Stephane.bonnery@univ-paris8.fr

Mots-clés : inégalités ; savoirs et pratiques d'enseignement ; manières d'apprendre ; pratiques culturelles ; socialisations scolaire, familiale et juvénile.

Céline Camusson - Professeur des écoles RASED (spécialiste des difficultés scolaires), chercheuse sur le travail pédagogique enseignant, chargée de cours. Celine.camusson@gmail.com

Mots-clés : manuels scolaires ; supports pédagogiques ; inégalités ; savoirs et pratiques d'enseignement ; manières d'apprendre.

PERMANENCE : SUR RENDEZ-VOUS

- Éducation, action sociale et soin (CP2)

Responsable

ANTOINE RIVIERE

Ce champ de pratique propose aux étudiants, dont le projet professionnel est seulement esquissé ou qui, au contraire, sont d'ores et déjà des praticiens confirmés, de réfléchir aux métiers de l'éducation, de l'action sociale et du soin. L'objet de ces cours est de penser des pratiques professionnelles, de comprendre les cadres politiques et institutionnels dans lesquels elles s'inscrivent, mais aussi d'appréhender les processus historiques, politiques, économiques, culturels qui leur donnent sens.

Enseignement « classique » ou « spécialisé », adaptation et intégration scolaires, formation et insertion professionnelle des jeunes adultes, prévention de la délinquance juvénile, protection de l'enfance, soin et action éducative thérapeutique, médiation familiale ou culturelle : le vaste champ du travail socio-éducatif brasse des enjeux et des problématiques à la fois essentiels et extrêmement complexes. C'est cette complexité qui rend indispensable l'analyse des pratiques professionnelles qui s'y déploient et des discours qui sont y sont produits sur ses publics (enfants et adolescents « inéducables », « décrocheurs », « inemployables », familles « irrégulières », populations précaires, « marginales », « exclues », etc.).

Au-delà de l'étude des acteurs, des institutions et des publics, les cours de ce champ de pratique entendent aussi accompagner les étudiants dans la construction de leur posture professionnelle à partir de l'analyse de situations éducatives concrètes, tirées de leur propre expérience, de celle des enseignants, mais aussi de ce qui sera observé sur le terrain au cours du stage de préprofessionnalisation.

Deux types d'approches théoriques sont proposés dans ce champ de pratique : certains EC mettent l'accent sur l'approche clinique (psychanalytique, psychosociologique, socio-clinique), tandis que d'autres privilégient les outils de la sociologie et de l'histoire. Quelle que soit l'orientation choisie, les cours tentent tous d'adopter une démarche à la fois théorique et pratique qui a l'ambition d'éclairer le champ du travail socio-éducatif en étudiant tout à la fois les trajectoires singulières des usagers, l'attitude des professionnels et les structures sociales et institutionnelles.

HISTOIRE ET CLINIQUE DE LA RELATION EDUCATIVE DANS LE CHAMP DU TRAVAIL SOCIAL : REGARDS CROISES

CP2 (3ECTS)

**SAMUEL BOUSSION & CAROLINE LE ROY (EN COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE DE
TRAVAIL SOCIAL RABELAIS)**

SEMESTRE 1

DESCRIPTIF

Cet EC propose d'étudier la relation éducative en croisant deux approches disciplinaires différentes en sciences de l'éducation : l'approche socio-historique et l'approche clinique d'orientation psychanalytique. A travers l'histoire des professions sociales, il s'agira d'étudier l'évolution du rapport professionnel – client/usager. Avec l'approche clinique, l'accent sera mis sur les dimensions subjectives et affectives, notamment inconscientes, dans l'accompagnement. Ces questions seront aussi discutées avec des étudiants se formant au métier d'assistant de service social à l'École de Travail Social Rabelais et leur formatrice. Deux rencontres seront organisées pour partager et discuter ce qui aura été étudié pendant le cours (1 séance se déroulera à l'École de Travail Social du Lycée Rabelais, 9 rue Francis de Croisset, 75018 Paris)

MODALITES DE VALIDATION

1ère et 2ème sessions : travail écrit (mini-dossier à préparer à l'aide de questions qui seront transmises en fin de cours)

BIBLIOGRAPHIE

- Bouquet B. & Garcette C. (2011). Assistante sociale aujourd'hui. Paris : Maloine.
- Pascal H. (2014). Histoire du travail social en France. Rennes : Presses de l'EHESP,
- Ion J. & Ravon B (2012). Les travailleurs sociaux. Paris : La Découverte (8e édition)
- Picquenot A., coord. (2002). Il fait moins noir quand quelqu'un parle. Éducation et psychanalyse aujourd'hui. Dijon : CRDP Bourgogne.
- Winnicott, D.W. (1994). Déprivation et délinquance [1984]. Paris : Payot.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Samuel BOUSSION, Maître de conférences en sciences de l'éducation. Membre de l'unité de recherche CIRCEFT - équipe Histoire des éducations (HEDUC)

Caroline LE ROY, Maître de conférences en sciences de l'éducation. Membre de l'unité de recherche CIRCEFT - équipe Cliniques de l'éducation et de la formation – approches psychanalytique, socio-clinique et institutionnelle (CLEF-apsi)

ADRESSES ELECTRONIQUES

samuel.bouSSION@univ-paris8.fr

caroline.le-roy@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

L'ACTE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE AVEC LES ADOLESCENTS

CP2 (3ECTS)

FRANÇOIS LE CLERE

SEMESTRE 1

DESRIPTIF

L'adolescence, comme traversée de l'enfance à l'âge adulte, est une traversée tant sociale que psychique. Elle se présente comme un moment de mue fragile, qualifiée par la psychanalyste Françoise Dolto comme « complexe du homard ». Dans ce contexte, le désir d'éduquer peut-être mis en difficulté. La relation éducative et pédagogique est affectée différemment selon qu'il s'agisse des parents, des enseignants, d'animateurs d'un club sportif, ou de travailleurs sociaux. Nous chercherons à appréhender le champ des pratiques éducatives et pédagogiques auprès des adolescents. L'objectif sera d'acquérir progressivement des repères théoriques sur l'adolescence, le processus éducatif et les notions de relations éducatives et pédagogiques. Ce cours fera place aux pratiques professionnelles, à la parole d'intervenants auprès d'adolescents (enseignants, éducateurs, autres). Nous utiliserons comme support pédagogique des outils culturels (films, textes) ou des récits d'expérience. À travers ces apports, nous caractériserons le travail du lien éducatif tel qu'il opère dans l'acte éducatif ou pédagogique auprès des adolescents.

MODALITES DE VALIDATION

La validation reposera sur trois exercices : un devoir sur table (45 minutes), un exposé de groupe (20 minutes), un devoir maison (dossier de groupe à rendre).

BIBLIOGRAPHIE

- BARRERE A. (2011), *L'éducation buissonnière*, Paris, Armand Colin. (Sociologie de l'Education)
- FUSTIER P. (2004), *Le lien d'accompagnement. Entre don et contrat salarial*, Paris, Dunod. (Psychologie clinique et psychanalyse)
- HEBERT F. (2012), *Chemins de l'éducatif*, Paris, Dunod. (Education Spécialisée)
- KAMMERER P. (2002), *Adolescents dans la violence Médiations éducatives et soin psychique*, Editions Gallimard, collection Le Champ. (Psychanalyse et anthropologie)
- LESOURD S. (1997), *La construction adolescente*, Editions Erès Arcanes, Coll. Hypothèses. (Psychologie clinique- Psychanalyse)
- MARPEAU J. (2000), *Le processus éducatif – La construction de la personne comme sujet responsable de ses actes*, Editions Erès, Coll. Connaissances de l'éducation. (Sciences de l'éducation)

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

François LE CLERE - Doctorant-chercheur en approches cliniques en sciences de l'éducation. Travaux de recherche sur les impasses de la relation éducative, interventions-recherche au côté d'enseignants et de travailleurs sociaux. Directeur général d'une association de prévention qui travaille auprès d'adolescents dans les quartiers prioritaires, et d'adolescents confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

ADRESSE ELECTRONIQUE

francois.leclere@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

PRATIQUES DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

CP2 (3ECTS)

MATHIAS GARDET / HELENE KOLEBKA

SEMESTRE 2

DESRIPTIF

À la base de toute éducation nouvelle, il existe un fondement : c'est celui d'une certaine vision de l'enfant. Cette conception repose sur la considération et le respect du sujet humain. Tout enfant doit pouvoir dire « je » et être reconnu dans son expérience personnelle, au sein d'une collectivité et dans ses apprentissages. Nous analyserons d'hier à aujourd'hui la place et la participation de l'enfant dans les lieux issus de l'éducation nouvelle, en nous demandant à chaque fois s'il est acteur, sujet ou objet de ces pédagogies qui se veulent innovantes. Présence demandée à toutes les séances.

MODALITES DE VALIDATION

Présence demandée à toutes les séances. Exercices individuels à chaque séance et exercices collectifs dans l'esprit de l'éducation nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

COUSINET R. (1968), *L'éducation nouvelle*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
FERRIERE A. (1950), *L'autonomie des écoliers dans les communautés d'enfants*, Genève, Delachaux & Niestlé.
HAMELINE D. (2002), *L'éducation dans le miroir du temps*, Lausanne, Éditions des sentiers.
OHAYON A., OTTAVI D. et SAVOYE A. (dir.) (2004), *L'éducation nouvelle. Histoire, présence, devenir*, Berne, Peter Lang.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Mathias Gardet. Historien, PR en sciences de l'éducation à Paris 8.

Hélène Kolebka. Praticienne en éducation nouvelle. Doctorante en sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSES ELECTRONIQUES

mathias.gardet@univ-paris8.fr

helene.kolebka@hotmail.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

ACCOMPAGNER L'ENFANT VERS LES SAVOIRS : PEDAGOGIES ET PSYCHANALYSE

CP2 (3ECTS)

MEJ HILBOLD / HÉLÈNE KOLEBKA

SEMESTRE 2

DESCRIPTIF

L'accompagnement de l'enfant vers les savoirs implique une connaissance des enjeux de construction psychique

de l'enfant lors de son entrée à l'école.

Comment naît la curiosité chez l'enfant ? Comment l'école, les enseignants, peuvent-ils tenir compte de la subjectivité de l'enfant face aux savoirs ?

Cet EC apportera des repères concernant ce qui peut faire obstacle à l'acquisition d'une posture conforme aux

attentes de l'institution scolaire en matière d'apprentissages, et interrogera la différence conceptuelle entre « savoir » et « connaissance », du point de vue de la psychanalyse. Il décrira les relations entre enfant et professionnels dans le cadre scolaire, cherchant à identifier les processus psychiques en jeu, entre adultes et enfants, au sein de l'institution, en fonction des différents dispositifs et postures pédagogiques mis en place par les enseignants.

MODALITES DE VALIDATION

Dossier en groupe + Exposé en groupe + Travail individuel

Assiduité indispensable

BIBLIOGRAPHIE

Boimare, S. (1999), *L'enfant et la peur d'apprendre*, Paris, Dunod.

Cifali, M. (1994/2005), *Le lien éducatif : contre-jour psychanalytique*, Paris, Paris, Presses universitaires de France.

Freud, S. (1908/2008), « Le petit Hans. Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans », *in Cinq psychanalyses*, Paris, Presses universitaires de France.

PROFIL

Mej Hilbold. MCF en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur les professionnalités, notamment dans le secteur de la petite enfance, dans la perspective des approches cliniques d'orientation psychanalytique et des études de genre.

Hélène Kolebka. Professeur des écoles et doctorante en sciences de l'éducation dans l'axe clinique.

MAIL

mej.hilbold02@univ-paris8.fr

helene.kolebka@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous.

REFLEXIONS SUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE – ENTRE LA POLITIQUE ET LA PSYCHANALYSE

CP2 (3ECTS)

TALY SISTER

SEMESTRE 2

DESRIPTIF

L'éducation inclusive a amené à l'école un nouveau public : celui dit en situation de handicap. La scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire a obligé les enseignants à éduquer des enfants qui n'ont pas forcément les moyens « communs » pour apprendre. Ce cours sera l'occasion d'interroger les implications que cette nouvelle loi entraîne dans la vie quotidienne des acteurs qui y sont confrontés. Les notions d'inclusion sociale et scolaire seront étudiées à partir de deux différentes perspectives : celle de la politique et celle de la psychanalyse. En plus, un regard sur la psychanalyse de l'enfant sera apporté pour permettre la compréhension de la dimension psychique des enfants et des adolescents en situation d'inclusion scolaire.

MODALITES DE VALIDATION

Exposé en groupe

Devoir à rendre à la fin du cours

BIBLIOGRAPHIE

- Arveiller, J. (2009). La loi de 1909 et la définition de l'instituteur spécialisé. Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, vol. 42(1), 119-142. doi:10.3917/lsdle.421.0119.
- Freud, Sigmund (1923). « L'organisation génitale infantile ». In : Œuvres complètes, volume XVI, Paris : PUF, 2010, p. 305-309.
- Freud, Sigmund (1925). « Quelques conséquences psychiques de la différence des sexes au niveau anatomique ». In Œuvres complètes – 1923-1925, volume XVII. Paris : PUF, 1992, p. 189-202.
- Plaisance, É. & Schneider, C. (2013). L'inclusion scolaire des enfants handicapés comme révélateur des tensions éducatives. Phronesis, 2 (2-3), 87-96. <https://doi.org/10.7202/1018076ar>
- Plaisance, É. « Conférence de consensus 2008 », Recherche et formation [En ligne], 61 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 01 février 2017. URL : <http://rechercheformation.revues.org/499> ; DOI : 10.4000/rechercheformation.499
- Mathelin-Vanier, C. (2007). Le symptôme de l'enfant. Journal français de psychiatrie, 30(3), 49-52. doi:10.3917/jfp.030.0049.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT ET ADRESSES ELECTRONIQUE

Taly SISTER - Psychologue clinicienne spécialiste en psychopathologie infanto-juvénile. Ses recherches portent sur l'implication entre la psychanalyse, l'éducation et les politiques publiques. talysister18@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous

- [Intervention sociale, formation et éducation numérique \(CP3\)](#)

Responsable

Pascal NICOLAS LE STRAT

Ce champ concerne principalement les domaines professionnels de l'accompagnement, de l'intervention sociale, socioculturelle et numérique à destination des jeunes et des adultes, que ce soit dans le secteur public, privé ou associatif. Il prépare aux pratiques de l'éducation populaire, de l'animation et médiation socio-culturelle, du conseil en validation des acquis de l'expérience...

Les enseignements cherchent à développer des réflexions et des analyses sur l'éducation en lien avec l'expérience personnelle. Que fait-on de son expérience ? Comment la réfléchir, la communiquer et la verbaliser ? Quelles sont les pédagogies d'intervention dans ce type de situations visant à travailler l'expérience personnelle et collective ? La plupart des professionnels de l'éducation recueillent des histoires de vie pour en dégager des connaissances qui pourront être utiles aux personnes dans la réalisation de leur projet personnel et professionnel, l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. Que font ces professionnels des expériences recueillies ? Quelles pédagogies mettent-ils en œuvre ?

Les situations d'apprentissage étudiées relèvent de la formation, de l'éducation permanente à tous les âges, de l'éducation tout au long de la vie. Ainsi s'articulent des formations reçues et travaillées à l'école et d'autres qui relèvent de l'autoformation, des apprentissages autodidactes, et des apprentissages informels. L'éducation populaire tente à tous les âges de la vie de développer l'éducation non formelle et informelle, qui se passe en dehors ou aux marges des institutions chargées de préparer directement à un diplôme. De ce point de vue, l'usage du numérique révolutionne toutes les formes d'apprentissage.

L'éducation numérique a pour objectif d'amener toute personne à comprendre et à utiliser les technologies numériques de manière critique et raisonnée, pour atteindre des objectifs personnels et professionnels, développer des connaissances, et participer à la vie en société. Ce processus complexe est influencé par différents facteurs, au centre desquels se trouve l'apprenant, son expérience, et son contexte. Le terme « technologie » ne se réduit pas ici aux supports matériels et logiciels; il inclut les usages, les méthodes et approches éducatives. Les enseignements proposent aussi une initiation aux problématiques de l'image (visuelle ou sonore), des arts et de l'esthétique, dans le contexte des médiations éducatives, culturelles ou artistiques.

La question des pédagogies et des logiques pédagogiques est inévitablement présente dès lors qu'une des missions est justement d'intervenir : où, comment, avec quelles finalités, avec quels moyens, avec quels outils ?

Ce champ prépare plus particulièrement au parcours « Éducation tout au long de la vie » du Master des Sciences de l'éducation.

APPRENDRE A SE FORMER PAR L'EXPERIENCE

CP3 (3ECTS)

JEAN-LOUIS LEGRAND / LEOCADIE NGO MBOUS

SEMESTRE 1

DESCRIPTIF

Cet enseignement sera constitué d'une série d'interventions débat avec des chercheurs du Laboratoire Experice et du parcours Education tout au long de la vie. Il vise à interroger la notion d'expérience sous ses différentes formes et d'un point de vue critique. Que veut dire travailler l'expérience ? Comment peut-on l'approcher et par quels dispositifs ? Quel lien avec les histoires de vie ? Comment la consigner à travers le journal pédagogique ? Et aussi comment créer et susciter de l'expérience, au sens de vivre des expériences ? Quels en sont les enjeux éthiques et philosophiques ? Les interrogations sur les questions d'expérience s'appuieront sur des approches disciplinaires et multidisciplinaires : psychologie et psychanalyse, sociologie notamment d'intervention, pédagogie des dispositifs, philosophie, technologie de communication...

MODALITES DE VALIDATION

Par quatre ou cinq, constitution d'un apport réflexif sur un point amené lors des débats avec un ou plusieurs intervenants

BIBLIOGRAPHIE

COLIN L. et LE GRAND J.-L. (Coord.) (2008), *L'éducation tout au long de la vie*, Paris, Anthropos.

Consulter le site <http://www.univ-paris13.fr/experice/>

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Jean-Louis Le Grand. Spécialiste des histoires de vie et de l'éducation tout au long de la vie. Laboratoire Experice.

ADRESSES ELECTRONIQUES

lg@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

YOUCEF CHEKKAR

SEMESTRE 1

DESRIPTIF

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à investir l'image et le son dans leur projet professionnel ou de recherche. Dans un premier temps, en privilégiant le cinéma dans l'illustration, il sera question d'une initiation à l'image et le son, à travers une introduction théorique sur les outils conceptuels permettant à l'étudiant d'analyser, d'interroger sa consommation et de tenir ainsi un discours critique et argumenté sur l'image. Dans un deuxième temps, il sera question de pratiquer l'image et le son à travers des ateliers d'initiation de base à la prise de vues et au montage. À ce niveau, les étudiants mettront en pratique les diverses possibilités de mobiliser l'image et le son (le film) dans leurs études, recherches et leurs projets professionnels.

MODALITES DE VALIDATION

Plusieurs possibilités sont envisagées : journal photos accompagné d'illustration écrite dans laquelle l'étudiant discute un thème, un ou plusieurs aspects liés à ses centres d'intérêts, son projet professionnel ou de recherche. Réalisation de court métrage expérimental (travail collectif) (à confirmer en fonction du nombre d'étudiants et les moyens mis à disposition).

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES R. (2003), *Le verbe et l'image. Essais de sémiotique audiovisuelle*, l'Harmattan, Paris.
- SERCEAU D. (2010), *Vivre avec le cinéma*, Klincksieck, Paris.
- HUYGHE P.-D. (2012), *Le cinéma avant après*, DE L'INCIDENCE Éditeur.
- LALLIER C. (2009), *Pour une anthropologie filmée des interactions sociales*, Editions des archives contemporaines, Paris.
- RANCIÈRE J. (2008), *Le spectateur émancipé*, La fabrique éditions, Paris.
- PIAUT M.-H. (2000), *Anthropologie et Cinéma*, Nathan, Paris.

Une liste détaillée et plus ciblée sera distribuée lors du cours.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Youcef CHEKKAR est doctorant à EXPERICE Paris 8 et a pour thèmes de recherche :

- Pratiques et usages du cinéma dans le contexte algérien,
- Histoire, mémoire et récits dans le contexte algérien,
- Cultures alternatives, productions visuelles dans le contexte algérien,
- Education tout au long de la vie,
- Épistémologie du sud, pédagogies décoloniales

ADRESSES ELECTRONIQUES

chekkaryoucef@yahoo.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

Médiations culturelles et ludiques - Analyse des parcours de recherche de vidéos en ligne

CP3 (3ECTS)

Emmanuelle Papinot

SEMESTRE 2

DESRIPTIF

La recherche de vidéos en ligne est devenue une activité quotidienne qui est de plus en plus pratiquée. Cet enseignement questionne les différences entre les plateformes de divertissement (comme Netflix par exemple) et les plateformes académiques qui endossent la diffusion du savoir via la vidéo. Il repose sur l'analyse des parcours de recherche de vidéos des usagers (prise de décision et réalisation de la tâche de recherche) et le type de médiation proposé par ces plateformes audiovisuelles : sélection par l'image, information intermédiaire, classification des contenus, systèmes documentaires, etc. Il s'agit de questionner les objectifs et les stratégies de ces plateformes audiovisuelles en ligne, en relation avec les motivations et les buts des usagers qui les fréquentent.

Cet enseignement s'inscrit dans une approche transdisciplinaire mobilisant principalement l'ergonomie et la psychologie cognitives ainsi que les Sciences de l'Information et de la Communication. Il s'inscrit également dans les problématiques des Humanités numériques étant axé sur les plateformes diffusant de la connaissance en ligne via la vidéo.

Ce cours prétend dispenser une initiation, il est donc ouvert aux étudiants sans aucun prérequis.

MODALITES DE VALIDATION

Dossier à remettre à la fin du semestre restituant une analyse de cas à partir d'une vidéo choisie par l'étudiant.

BIBLIOGRAPHIE

- Barcenilla, J. & Bastien, J. (2009). L'acceptabilité des nouvelles technologies : quelles relations avec l'ergonomie, l'utilisabilité et l'expérience utilisateur ?. *Le travail humain*, vol. 72(4), 311-331. doi:10.3917/th.724.0311. Bisseret, J., Sébillotte, S., & Falzon, P. (1999). *Techniques pratiques d'analyse des activités expertes*. Toulouse : Octarès (pp. 97-112).
- Hoc, J.-M., & Leplat, J. (1983). Tâche et activité dans l'analyse psychologique des situations, *Cahiers de psychologie cognitive*, 1983, 3,1, 49-63.
- Pirolli, P. (2007). *Information foraging theory: Adaptive interaction with information*. Oxford University Press, p. 189.
- Tricot et al. (2016). *Le document : communication et mémoire*, De Boeck supérieur, Louvain, ISBN 978-2-8073-0560-1.
- Tricot, A., Pléat-Soutjis, F., Camps, J. F., Amiel, A., Lutz, G., & Morcillo, A. (2003). Utilité, utilisabilité, acceptabilité : interpréter les relations entre trois dimensions de l'évaluation des EIAH. In *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain 2003* (pp. 391-402). ATIEF; INRP.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT ET ADRESSE ELECTRONIQUE

Docteure en ergonomie cognitive (Thèse sur la recherche de vidéos académiques dans les collections en ligne) Laboratoire Cognition, Langue, Langages et Ergonomie UMR 5263, Toulouse II Master en Info Com (spécialité Web éditorial), Université de Poitiers. emmanuelle.papinot@msh-paris.fr
Maîtrise de Lettres et de Littérature comparée (spécialité analyse filmique), Université de Poitiers.

PERMANENCE: SUR RENDEZ-VOUS PAR MAIL.

D. EC Transversaux

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à la professionnalisation.

EC COMPETENCES NUMERIQUES (EX C2i)

Semestre 1

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les **Inscriptions pédagogiques** se font conjointement à tous vos autres cours, par Internet dans votre espace étudiant : Ma Scolarité / Inscriptions Pédagogiques /

Le certificat informatique et internet (C2i) est remplacé à partir de la rentrée 2018 par un nouveau certificat qui attestera des compétences numériques acquises (certification PIX). L'évaluation et la certification se feront principalement en ligne via la nouvelle plateforme nationale PIX (il s'agit d'un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques).

L'enseignement « Compétences numériques » restera obligatoire en première année de licence. En revanche, les certificats ne seront plus délivrés par les établissements mais pourront être téléchargés directement depuis la plateforme PIX dès lors que les étudiants auront passé l'épreuve de certification.

Procédure d'inscription à l'EC « Compétences numériques » (ex C2i)

Les étudiants passent un test de positionnement en ligne accessible via l'ENT. Selon le niveau obtenu, ils suivront tous les cours en présentiel ou une partie des cours en présentiel et l'autre à distance sur la plateforme Moodle.

Après avoir complété un formulaire sur le site du BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) dans lequel ils précisent leur niveau, les étudiants se connectent à la plateforme Moodle (<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>) pour choisir leur groupe en fonction des jours et horaires proposés. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée des étudiants. Une fois la capacité d'accueil atteinte, il n'est plus possible de s'inscrire. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription.

Le BAPN est un service pédagogique transversal qui dispense des enseignements (compétences numériques et préparation à la certification PIX), pour l'ensemble des formations de licence de l'université Paris 8. Le BAPN propose également un accompagnement auprès des enseignants dans la construction de projets pédagogiques numériques (MOOC, e-Learning, Rapid Learning, etc.).

L'EC « Compétences numériques » étant un enseignement obligatoire en L1, il est enregistré automatiquement dans Apogée lors de l'inscription pédagogique aux enseignements disciplinaires.

Test de positionnement et pré-inscription sur Moodle pour le choix des groupes

- Premier semestre :
- Second semestre :



•

Tout retard ou absence annule votre inscription.

INFORMATIONS

Secrétariat : Bureau CE-1 Tél : 01.49.40.68.62

EC DE LANGUE

UE6 -EC1

SEMESTRE 2

L'EC de langue est géré par le Centre de Langues. Les étudiants doivent se référer au site : <http://www.univ-paris8.fr/cdl>

Procédure d'inscription à l'EC de langue proposé par le CDL

Avant de procéder à leur inscription à un cours de langue, les étudiants passent un test de niveau.

Pour le test d'anglais, les étudiants complètent un formulaire en ligne dans l'ENT de Paris 8 afin d'obtenir un code de connexion au site internet Oxford English Testing.

Pour toutes les autres langues, le test de niveau s'effectue sur la plateforme Moodle (<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>).

Après avoir déterminé leur niveau, les étudiants se préinscrivent sur la plateforme Moodle une semaine avant le début des cours pour choisir leur groupe en fonction de leur niveau, des jours et horaires proposés. Cette pré-inscription permet d'obtenir des listes qui sont transmises aux enseignants dès le début des cours. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription au cours.

Les enseignants mettent à jours ces listes dans les semaines qui suivent, puis une fois les effectifs stabilisés (environ un mois après le début de cours), le secrétariat du CDL les récupère.

Les étudiants procèdent enfin à leur inscription pédagogique en ligne via l'interface IP-Web. Le CDL communique les périodes d'inscription aux composantes afin qu'elles avertissent leurs étudiants par courriel et par voie d'affichage.

Test de niveau en anglais

- Premier semestre : du 3 au 9 septembre 2018 (fortement conseillé) ou au plus tard le 16 septembre 2018
- Deuxième semestre : du 3 septembre 2018 au 13 janvier 2019 (fortement conseillé) ou au plus tard le 20 janvier 2019

L'étudiant peut passer le test dès le mois de septembre et décider de s'inscrire au cours d'anglais au second semestre.

Test de niveau pour les autres langues

- Premier semestre : du 3 septembre au 7 octobre 2018
- Second semestre : du 7 janvier au 10 février 2019

Pré-inscription sur Moodle pour le choix des groupes :

- Premier semestre : du 10 au 16 septembre 2018
- Second semestre : du 14 au 20 janvier 2019

Inscription pédagogique en ligne :

- Premier semestre : du 22 octobre au 18 novembre 2018
- Second semestre : du 25 février au 24 mars 2019

Remarques

Si un étudiant passe le test de niveau de langue après la date limite de pré-inscription sur Moodle, il peut se présenter en cours pour voir s'il reste de la place. Si tel est le cas, l'enseignant actualise sa liste.

Si à l'issue du test de niveau des étudiants obtiennent un niveau C2, ils peuvent choisir des cours de langues parmi les enseignements disciplinaires. Dans ce cas, ils prennent directement contact avec le secrétariat du département de langue.

SECRETARIAT DU CDL

Bâtiment B1, bureau B204/205 Téléphone : 01 49 40 68 43 Mail : cdl@univ-paris8.fr

EC LIBRE

SEMESTRE 2

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.

Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement: sport, accompagnement du handicap, méthodologie, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent.

Cf. procédures d'inscription aux EC transversaux p. 19-20.

E. Récapitulatif Licence 1

2019-2020



IMPORTANT

Ce récapitulatif n'est donné qu'à titre indicatif. Il est susceptible de modifications. A la réunion de rentrée un document actualisé vous sera remis.

Semestre 1	
Cours	Enseignants
Introduction aux Sciences de l'éducation	3 EC obligatoires
Introduction à l'histoire des éducations : histoire des éducations dans et hors l'école	Nada CHAAR (groupes 1 et 2)
	Marie-Elise HUNYADI (groupe 3)
Introduction à la sociologie de l'éducation : la socialisation	Séverine KAKPO / Claire LEMETRE (groupes 1 et 2)
	Marion VALARCHER (groupe 3)
Méthodologie du travail universitaire en SDE	Séverine KAKPO / Claire LEMETRE (groupes 1 et 2)
	Carmen SANCHEZ CARO (groupe 3)
Découverte ou approfondissement disciplinaire	2 EC au choix : -1 EC parmi les CP ci-dessous + 1 EC dans un autre département OU -2 EC parmi les CP ci-dessous
CP1	
Enseigner le langage à l'école : enjeux et finalités (1)	Elise VINEL
Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités (1)	Nada CHAAR
Les rapports entre Ecole et Familles : une approche par l'étude de parcours scolaires	Marie-Noëlle DABESTANI
CP2	
Histoire et Clinique de la relation éducative et d'accompagnement dans le champ du travail social : regard croisés	Samuel BOUSSION / Caroline LE ROY
L'acte éducatif et pédagogique avec les adolescents	François LE CLERE
CP3	
Apprendre à se former par l'expérience	Léocadie NGO MBOUS / Jean-Louis LE GRAND
Sémiologie de l'image et du son	Youcef CHEKKAR
Entrée dans la vie universitaire	1 EC obligatoire
Préparation à l'EC « Compétences numériques »	

Semestre 2

Cours	Enseignants
Introduction aux Sciences de l'éducation	2 EC obligatoires
Anthropologie et philosophie de l'éducation : penser les âges de la vie	Gladys CHICHARRO-SAITO / Valentin SCHAEPELYNCK (groupe 1)
	Faouzia BELHACHEMI/ Enseignant à préciser plus tard (groupe 2)
Approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent	Ilaria PIRONE (groupe 1)
	Léandro de LAJONQUIERE (groupe 2)
	Anaïs LOTTE (groupe 3)
Découverte ou approfondissement disciplinaire	2 EC au choix : -1 EC parmi les CP ci-dessous + 1 EC dans un autre département OU -2 EC parmi les CP ci-dessous
CP1	
L'école maternelle : enjeux et finalités	Elise VINEL
Filles et garçons à l'école: prendre en compte le genre dans les pratiques enseignantes	Marie-Elise HUNYADI
Les "difficultés" des élèves: étude de situations d'enseignement et d'apprentissage	Stephane BONNERY/Celine CAMUSSON
CP2	
Pratiques de l'éducation nouvelle	Mathias GARDET / Hélène KOLEBKA
Accompagner l'enfant vers les savoirs : pédagogies et psychanalyse	Mej HILBOLD / Hélène KOLEBKA
Reflexions sur l'éducation inclusive - entre la politique et la psychanalyse	Taly SISTER
CP3	
Médiation culturelles et ludiques: analyse des parcours de recherche de vidéos en ligne	Emmanuelle PAPINOT
Entrée dans la vie universitaire	2 EC obligatoires
EC libre	
EC Langue	

Calendrier des inscriptions pédagogiques 2018-2019 Enseignement	Composante/ Service en charge des IP	Procédure d'inscription	Inscription 1^{er} semestre	Inscription 2^{ème} semestre
EC disciplinaires	Composante	IP à distance ou en présentiel	Du 10/09/2019 Au 12/09/2019	A définir plus tard
EC de découverte	Composante d'accueil	IP en présentiel	A voir avec le département concerné	
EC « Compétence numériques »	BAPN	IP automatique avec IP EC disciplinaires		
Mineures internes et EC libre choisi dans la même discipline	Composante	IP à distance ou en présentiel		
Mineures externes (L2/L3) et EC libre externe	Composante d'accueil	IP en présentiel		
EC FLE (pour les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle) (choisi comme EC libre, de découverte ou de langue)	Département COM/FLE	Pré-inscription au dpt COM/FLE (formulaire)	du 09/09/19 au 13/09/19	du 13/01/20 au 17/01/20
IP à distance ou en présentiel				
EC libre de sport	SUAPS	Pré-inscription sur l'ENT (du 09/09/2019 au 28/09/2019 & du 08/01/2020 au 31/01/2020) ensuite inscription pédagogique au bureau des sport	Du 07/10/2019 Au 26/10/2019	Du 10/02/2020 Au 29/02/2020
IP en présentiel		A partir du 22/10/09		A partir du 18/02/19
EC libre « Engagement étudiant »	MDE	Inscription auprès de la MDE (dossier)	Du 10/09/2019 Au 21/10/2019	Du 03/02/2020 Au 28/02/2020
EC de langue (niveau A1 à C1) Attention: test préalable à l'inscription (04/09/2019)	CDL	sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle https://moodle.univ-paris8.fr	A partir du 09 septembre 2019	
Inscription aux tests de langues obligatoire		A partir du 04 septembre 2019		https://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations
EC FLE (hors cursus)	SERCI	Pré-inscription auprès du département COM/FLE	du 09/09/19 au 13/09/19	du 13/01/20 au 17/01/20
IP en présentiel auprès du SERCI				Au fil de l'eau.
Projet tutoré (hors cursus)	Composante		Encadré par le SCUIO IP en présentiel	Principalement au 2 ^{ème} semestre